



Attention : nouveau prix!

7 \$

Revue fondée en 1986

# Okami

---

JOURNAL de la SOCIÉTÉ d'HISTOIRE d'OKA

Volume XIX

Numéro 1

Printemps-été 2004

---

## Deerfield, 300 ans plus tard

---

---



La Maison Raizenne

---

---

## Société d'histoire d'Oka

2017, chemin Oka, C.P. 3931  
Oka, Qc J0N 1E0

### Conseil d'administration

#### Présidente

Réjeanne Cyr  
137, rue Saint-Jean-Baptiste  
Oka, Qc J0N 1E0  
(450) 479-8556  
prbernard@videotron.ca

#### Vice-président

Marc Bérubé  
325, rang l'Annonciation  
Oka, Qc J0N 1E0  
(450) 479-6114

#### Secrétaire

Rosemarie Bélisle  
345, rang l'Annonciation  
Oka, Qc J0N 1E0  
(450) 479-6686  
rosemarie.belisle@sympatico.ca

#### Trésorier

Romain Proulx  
45, rue Des Cèdres  
Oka, Qc J0N 1E0  
(450) 479-8487

#### Administrateurs

Pierre Bernard  
137, rue Saint-Jean-Baptiste  
Oka, Qc J0N 1E0  
(450) 479-8556

Ubaldo Lacroix  
27, rue Saint-André  
Oka, Qc J0N 1E0  
(450) 479-8226

Pierre Dupuis  
229, rue Saint-Michel  
Oka, Qc J0N 1E0  
(450) 479-8777

#### Rédaction

Rosemarie Bélisle  
Réjeanne Cyr  
Louis-Marie Turcotte o.c.s.o.  
Marc Bérubé  
Pierre Bernard

#### Éditique

Télé-Bureau  
1615, rang du Domaine  
Saint-Joseph-du-Lac, Qc J0N 1M0

#### Impression numérique

CopiePRO  
64, rue Turgeon  
Sainte-Thérèse, Qc  
(450) 434-2644

# Okami

paraît trois fois l'an et est tiré à 200 exemplaires

ISSN 0835-5770

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

Le contenu de cette publication peut être reproduit  
avec mention de la source. Les textes n'engagent  
que la responsabilité de l'auteur.

La Société d'histoire d'Oka est membre de la  
Fédération des Sociétés d'histoire du Québec

## Sommaire

### Avant-propos

<i>La Nouvelle-France se fait iroquoise</i> .....	4
Rosemarie Bélisle	
<i>Le raid</i> .....	7
John Demos	
<i>La longue marche</i> .....	9
<i>Deux jeunes captifs</i> .....	11
<i>Au pays des Raizenne... des Séguin ont trouvé épouse</i> .....	14
Gisèle T.-Lefebvre	
<i>Jérôme et Charlotte Raizenne... un couple issu de captifs</i> .....	17
<i>Le cas des trois Jean-Baptiste Sabourin</i> .....	20
Mariette Hogue	
<i>Ignace Raizenne, notaire et patriote</i> .....	21
Abbé Émile Dubois (1937)	
<i>Joseph-Jérôme Raizenne, curé de Saint-Roch de l'Achigan</i> .....	24
Pierre Poulin (1867)	
<i>Une journée à Oka</i> .....	26
C. Alice Baker (1897)	

---

### Photo de la page couverture

#### La Maison Raizenne

Cette maison, dont la construction s'amorce dès 1721, lorsque la Mission sulpicienne du Sault-au-Récollet vient s'établir au Lac des Deux-Montagnes, a été occupée par la famille Raizenne et ses descendants pendant 232 ans, soit jusqu'en 1953.

Laissée à l'abandon pendant une vingtaine d'années, elle a été sauvée de la démolition par **Marc Bérubé**, puis amoureusement restaurée par **Yvon Beaupré**, son propriétaire actuel.

À l'intérieur, les murs laissés à découvert permettent de voir la construction pièce sur pièce en énormes madriers de 16 x 16 pouces, équarris à la hache. Le plafond bas, les portes de petites dimensions, les planches larges et inégales du plancher, tout témoigne de l'ancienneté de cette maison.

---



## Avant-propos



Voici un numéro entièrement consacré à la famille Raizenne, dont l'histoire tumultueuse a commencé le 11 mars 1704 par l'enlèvement, dans le petit village de Deerfield, au Massachusetts, de deux enfants : **Josiah Rising** et **Abigail Nims**, qui deviendront avec le temps **Ignace Raizenne** et sa femme **Élisabeth**, les parents d'une nombreuse famille et les ancêtres d'une très nombreuse descendance.

En cette année 2004, qui marque le 300<sup>e</sup> anniversaire du raid sur Deerfield, un certain nombre d'événements sont prévus afin de perpétuer la mémoire de ceux dont le destin a été irrémédiablement transformé par les événements tragiques de 1704.

À Deerfield, une grande exposition a lieu cette année, intitulée **Remembering 1704**, un livre est paru sous le titre de **Captors and Captives**, écrit par les professeurs d'histoire Kevin Sweeney et Evan Haefeli, et un magnifique site Internet peut être consulté à l'adresse : <http://1704.deerfield.history.museum>

*Historic Deerfield* organise aussi un voyage « sur la trace des captifs ». Les voyageurs referont le chemin parcouru par les 112 prisonniers capturés lors du raid, et se rendront dans les villes, villages et municipalités où ils ont vécu le temps de leur captivité, ou dans certains cas, où ils ont passé le reste de leur vie. C'est ainsi qu'ils se rendront à Chambly, à Montréal, à Boucherville, à Kahnawake, à Odanak, à Québec... et bien sûr à Oka.

Nous les attendons le mercredi 14 juillet, dans l'après-midi, et à cette occasion la Société d'histoire d'Oka organise une activité afin que les voyageurs venus de Deerfield, parmi lesquels se trouvent plusieurs descendants de captifs, puissent rencontrer des descendants de Raizenne et des gens qui ont gardé vivante la mémoire de la Famille Raizenne.

**Le mercredi 14 juillet 2004  
à 14 h,**

**la Société d'histoire d'Oka dévoilera une plaque  
afin de nommer Ruisseau Raizenne  
le cours d'eau qui se jette dans le lac des Deux-Montagnes  
entre le 3 et le 5 rue Saint-Sulpice.**

**Par la suite, tous ceux qui auront participé au dévoilement,  
parmi lesquels se trouveront de nombreux descendants des Raizenne,  
seront conduits à la Maison Raizenne afin de rencontrer  
le groupe de voyageurs venus de Deerfield.**

**Des rafraîchissements seront alors servis et nous porterons un toast  
à la mémoire des deux captifs et à la santé de leur nombreuse descendance.**

**Soyez des nôtres!**

**Rosemarie Bélisle  
La Rédactrice**





## Mise en contexte

# La Nouvelle-France se fait iroquoise

*Rosemarie Bélisle*

*Pour bien comprendre l'histoire de la famille Raizenne, il faut remonter dans le temps et prendre du recul. Reportons-nous en 1688. Cette année charnière, d'une importance capitale, marque un point tournant dans l'histoire du monde occidental, car c'est en 1688 que le Hollandais Guillaume d'Orange, grand défenseur du protestantisme, prend le pouvoir en Grande-Bretagne.*

## Une guerre de religion

Depuis qu'en 1517, l'Allemand Martin Luther est allé clouer sur la porte du château de Wittenberg le parchemin énonçant ses « 95 thèses » de protestation contre les abus de l'Église catholique, les Protestants et les Catholiques d'Europe se livrent une lutte sans merci. Pendant tout le 16<sup>e</sup> siècle, une terrible guerre de religion fait rage en Europe, qui déchire les nations, entraîne de nombreuses pertes de vie et provoque de grands mouvements de population, les persécutés d'un camp comme de l'autre cherchant à trouver refuge ailleurs. On peut dire que pendant toutes les années 1500 et la plus grande partie des années 1600, les Catholiques ont gardé la main haute dans ce conflit, mais le vent tourne à compter de 1685.

Cette année-là deux événements importants se produisent. En Grande-Bretagne, où le protestantisme domine, James II devient roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Il est catholique. Son règne ne durera que trois ans. Il tente d'instaurer un Édit de tolérance à l'endroit des catholiques, en s'inspirant de l'Édit de Nantes, proclamé en France en 1598 par le roi Henri IV, qui accordait aux Protestants français, les « huguenots », la liberté de conscience, la liberté de culte et le droit d'accès à la fonction publique. Mais cette même année 1685, en France, le roi Louis XIV abolit l'Édit de Nantes et la persécution des huguenots reprend de plus belle. Des milliers d'entre eux vont chercher refuge en Angleterre. Ces gens-là n'ont aucune envie de

composer avec les Catholiques, leurs ennemis jurés. La présence d'un roi catholique sur le trône d'Angleterre devient alors intolérable et un coup d'État se prépare.

## Le coup d'État

On s'adresse au gendre de James, Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande et grand défenseur du protestantisme, qui avec son armée, pénètre en Angleterre en 1688. James, pris de panique, prend la fuite et trouve refuge en France. Il tentera un retour par l'Irlande mais en 1690, l'affrontement avec l'armée de Guillaume d'Orange a lieu près d'un petit cours d'eau, la Boyne, où l'armée de James est mise en déroute. C'est la célèbre *Battle of the Boyne*, que les Orangistes d'Irlande du Nord (ces ultra-protestants, membres de l'Ordre d'Orange) célèbrent encore tous les ans, le 12 juillet, par des défilés qui tournent le plus souvent à l'émeute.



*Cette représentation de Guillaume d'Orange, surnommé « King Billy », monté sur un cheval blanc, symbolise la victoire du protestantisme sur le catholicisme.*

Dans les colonies d'Amérique, la division entre Catholiques et Protestants est nette et est le produit direct des guerres de religion qui sévissent en Europe. Les tensions sont vives entre la Nouvelle-France catholique et les colonies protestantes du Sud. En 1688, quand la Nouvelle-France apprend la nouvelle de la victoire de Guillaume d'Orange, elle comprend tout de suite que l'heure est grave. On se dit : « Attention! Ça va barder. »

Et ça ne tarde pas, en effet. Le 7 mai 1689, Guillaume III déclare la guerre à Louis XIV, l'accusant notamment d'avoir envahi la province de New York, de s'être

emparé de la baie d'Hudson et d'avoir empiété sur les pêcheries de Terre-Neuve : les colonies sont donc au cœur même du conflit entre les deux grandes puissances européennes.

### Le massacre de Lachine

Le gouverneur de New York donne alors l'ordre d'exciter à la guerre les alliés amérindiens de la colonie anglaise : les Iroquois de la ligue des Cinq Nations. Résultat : en août 1689, se produit le « massacre de Lachine ». Cet épisode de notre histoire, souvent présenté comme un incident isolé, s'inscrit tout au contraire, comme on le voit, dans l'un des moments les plus décisifs de l'histoire du monde occidental.

Voici la description qu'en donne Léo-Paul Desrosiers dans *Iroquoisie* :

*Le 5 août, à quatre heures du matin, on entend tonner le canon. Les soldats sont en alerte. Soudain, un Canadien passe en courant et en criant que les habitations de Lachine sont en feu; un peu plus tard, des habitants poursuivis par les Iroquois arrivent à la course. C'est le massacre de Lachine. L'armée iroquoise, forte de mille cinq cents guerriers, peut-être la plus forte concentration de guerriers que l'histoire ait connue, a descendu tout le fleuve... dans le secret le plus absolu, sans donner l'alarme... Elle aborde à Lachine puis... dans les ténèbres, elle se fragmente en une infinité de petits groupes qui se placent, chacun, près d'une maison le long d'un rang ou de la côte qui suit le rivage. Le sommeil enveloppe toute la paroisse. Au signal donné, les Iroquois poussent leurs cris... Ils pénètrent dans les demeures et en... quelques minutes, c'est l'hécatombe sanglante... Les hommes d'abord sont mis à mort. Si les portes résistent, le feu enveloppe bientôt la maison et ceux qui l'habitaient doivent en sortir pour tomber entre les mains des ennemis... Les plus heureux sont ceux qui sont abattus d'un coup de hache ou d'un coup de feu, car des enfants sont rôtis tout vivants, des femmes sont éventrées, empalées. Quatre-vingt-dix personnes sont brûlées. Plus de cent vingt prisonniers sont traînés en pays iroquois... Jamais la Nouvelle-France n'a connu pareil désastre<sup>1</sup>.*

Denonville, le gouverneur, est alors présent dans la colonie, mais il a été relevé de ses fonctions. Frontenac doit le remplacer pour un second mandat, mais il n'est pas encore arrivé. La colonie

est dans l'entre-deux. Denonville, qui dispose de plus de soldats que la colonie n'en a jamais eue, ne sait pas s'en servir. Les Iroquois, conduits par un chef intrépide, se rendent à demi maîtres de la colonie. L'invasion cesse parce qu'ils en ont assez et décident de rentrer chez eux.

Frontenac arrive en octobre dans une colonie complètement démoralisée. Il connaît bien les Iroquois et sait tout le mépris qu'ils ont pour le faible. La Nouvelle-France doit réagir vite et faire preuve de force, sinon, les Iroquois n'en feront qu'une bouchée.

*Frontenac, raconte Léo-Paul Desrosiers, a constaté que s'est formée au pays, sans que l'on s'en rende compte, une nouvelle génération de Canadiens qui connaissent la forêt, l'eau, le combat à l'indienne et qui peuvent former les troupes spécialisées dont la Nouvelle-France a besoin pour le type de guerre à venir...*

---

**« Frontenac emploiera les  
Canadiens et les Iroquois  
catholiques qui sont d'excellents  
guerriers et qui, bien encadrés,  
peuvent tenir tête aux meilleures  
troupes d'Amérique et d'Europe. »  
Léo-Paul Desrosiers**

---

*Il emploiera les Canadiens et les Iroquois catholiques, qui sont d'excellents guerriers et qui, une fois bien encadrés, peuvent tenir tête aux meilleures troupes d'Amérique et d'Europe...*

*Le premier parti, il le forme à Montréal. Il se composera de quatre-vingts Iroquois du Sault Saint-Louis, de seize Algonquins et de cent quatorze Français. Nicolas d'Ailleboust, sieur de Manthet, et Jacques Le Moyne, sieur de Sainte-Hélène, le commanderont. Les officiers sont aussi remarquables que les chefs car on trouve parmi eux Le Moyne de Bienville, Le Moyne d'Iberville, Repentigny de Montesson, Le Ber du Chesne. Le Grand Agnier commande les Iroquois...*

*La troupe se met en campagne au début du mois de février [1690]. Le voyage se fait en raquettes; on dort à la belle étoile et on prend les repas en plein air. On passe par le chemin de Chambly, le fort Sainte-Anne, le lac Champlain. À Crown Point [Pointe à la Chevelure], un conseil a lieu entre les*



*Indiens et les Français. Ces derniers veulent attaquer la plus forte des deux villes, Albany. « Depuis quand êtes-vous devenus si audacieux? », leur demandent les Iroquois catholiques. Depuis le massacre de Lachine, les Français ont perdu tout prestige<sup>2</sup>.*

## Les représailles

L'attaque portera sur Schenectady, petite bourgade hollandaise alors nommée Corlaer. C'est un raid sanglant, presque inhumain, en représailles contre le massacre de Lachine. Soixante résidents sont tués et 27 sont faits captifs. La même année, deux autres raids tout aussi cruels sont dirigés, l'un contre Salmon Falls et l'autre contre Casco. À compter de 1690, la Nouvelle-France se fait iroquoise : des partis de guerre formés de Canadiens et d'Amérindiens alliés seront constamment maintenus en campagne, mais surtout, on fera sans cesse courir la rumeur qu'un parti de guerre est en route. Pendant plus de quinze ans, la Nouvelle-France fait ainsi régner un véritable climat de terreur en Nouvelle-Angleterre.

**C'est dans ce contexte que se situe le raid mené sur Deerfield en 1704.**

1. Léo-Paul Desrosiers, *Iroquoisie*, tome IV, p. 38
2. Idem, p. 57-58



Rosemarie Bélisle, mai 2002

*Cette plaque, dans le quartier le plus ancien et le plus charmant de Schenectady (N.Y.), rappelle le raid de 1690.*

*On y lit : 114 Français et 96 Indiens sont entrés pendant la nuit par la porte nord, qui se trouvait en cet endroit. L'assaut a été donné ici. 70 maisons ont été incendiées, 60 personnes tuées, et 27 faites prisonnières... Juste à l'intérieur, deux ont été faits prisonniers. Ici, Adam Vrooman a résisté aux attaquants et sa femme et son enfant ont été tués.*

## 29 février ou 11 mars?

Les textes qui traitent du raid sur Deerfield ne donnent pas tous la même date. Certains disent que le raid a eu lieu le 29 février, d'autres le 11 mars. Qu'en est-il?

En fait, les deux disent vrai, car deux calendriers avaient alors cours : le calendrier julien et le calendrier grégorien.



Le calendrier grégorien a été promulgué en 1582 par le pape Grégoire XIII. Il est assez semblable au calendrier julien qui le précédait, mais diffère dans le calcul des années bissextiles. La nuit du passage du calendrier julien au calendrier grégorien, on a retranché dix jours pour compenser un décalage accumulé au fil des siècles, de sorte que par décret du Pape, le 4 octobre 1582 a été suivi du 15 octobre. Or, on l'a vu dans les pages qui précèdent, pendant toutes les années 1500, l'Europe était déchirée par de terribles guerres de religion. Pour les Protestants, le Pape était l'ennemi juré. Les pays qui optaient pour la Réforme ont donc refusé de se soumettre à ce décret papal, préférant, selon le mot de Kepler, « être en désaccord avec le soleil qu'en accord avec le pape ».

La France, catholique, a rapidement adopté le nouveau calendrier tandis que l'Angleterre, protestante, ne l'a fait qu'en 1752.

C'est ainsi qu'en 1704, la Nouvelle-France, à l'heure du nouveau calendrier, attaque Deerfield le 11 mars, tandis que les habitants de Deerfield, à l'heure de l'ancien calendrier, subissent le même raid le 29 février.



# Le raid

*John Demos*

*Au petit jour, le matin du 29 février ou du 11 mars (voir l'encadré) 1704, un groupe de Canadiens et d'Amérindiens attaque le petit village de Deerfield au Massachusetts. Pour faire le récit de ce raid, nous donnons la parole à ceux qui l'ont subi. Le texte qui suit est tiré du livre **Une captive heureuse chez les Iroquois** de l'historien américain John Demos.*

## Les derniers préparatifs

Il y a des choses qu'il faut imaginer. Le rassemblement des membres de « l'expédition », vraisemblablement à Montréal, au début de février. Les festins, les danses et les harangues avant de se mettre en route. Le voyage vers le sud... sur des rivières et des lacs gelés... Les hommes ont des raquettes pour marcher sur la neige, des « traînes » pour transporter leurs bagages et des chiens pour tirer leurs traînes... Près de ce qui deviendra la ville de Brattleboro, dans le Vermont... ils laissent chiens et traînes (probablement avec quelques gardes) pour le retour. Ils sont à peine à un jour de marche (une trentaine de kilomètres) de leur objectif. Le reste du chemin, ils le parcourront aussi rapidement que possible. La surprise est leur arme la plus puissante.

Et Deerfield, en effet, sera surprise... Plusieurs familles, qui demeurent dans la partie nord du village avec des amis et des parents, logent, ou du moins vont dormir, à l'intérieur du fort. Mais celles qui habitent dans la partie sud se sentent moins exposées; elles restent chez elles. Il y a des postes de guet dans les « redoutes » le long de la palissade principale, et une sentinelle fait sa ronde dans les rues la nuit... Mais tout cela... n'est qu'une protection générale et n'a rien de spécifique. C'est pourquoi, le soir du lundi 28 février, le village s'endort comme à l'accoutumée.

Minuit. De l'autre côté de la rivière à l'ouest, les membres de l'expédition font les derniers préparatifs avant l'assaut. Ils chargent leurs armes. Se peignent aux couleurs de la guerre... Ils envoient un éclaireur qui signale la présence d'une sentinelle. Une autre reconnaissance, un peu plus tard, donne un résultat différent. Le village repose « tout... tranquille et silencieux »; ... la sentinelle s'est endormie. Il est environ quatre heures du matin. Temps pour les assaillants d'avancer.

Passer la rivière sur la glace. Traverser (sur plus d'un kilomètre) la prairie, blanche, spectrale. Dépasser les maisons, sombres, du bout de la rue au nord. Puis droit sur le fort. La neige s'est amoncelée contre la palissade en d'énormes tas qui permettent de grimper jusqu'en haut. Une avant-garde d'une quarantaine d'hommes l'escaladent rapidement, et sautent à l'intérieur de l'enceinte. Ils ouvrent une porte, les autres entrent. La sentinelle se réveille, tire un coup de fusil pour donner l'alarme, crie « Aux armes! »; trop peu, assurément, et bien trop tard... Les assaillants se divisent en petits groupes et « immédiatement se mettent à enfoncer portes et fenêtres ».

## L'assaut

C'est précipitamment que les gens du village sortent de leur sommeil. Quelques-uns arrivent à s'évader en sautant par les fenêtres et les lucarnes des combles. Plusieurs arrivent à sortir de l'enceinte et à s'enfuir jusqu'à des villages voisins... Dans une demi-douzaine de maisons, les hommes laissent leur famille et sortent pour se rassembler en une force de contre-attaque... Dans d'autres maisons, on tente frénétiquement de se cacher.

La maison du pasteur est une cible spéciale...; plus tard, le révérend John Williams racontera par écrit, avec force détail, tout ce qu'il a vécu. Tiré « du sommeil... par leur furie à défoncer portes et fenêtres avec des haches et des hachettes », il saute du lit, court à la porte d'entrée, voit « l'ennemi arriver », réveille les deux soldats qui logent en haut, et retourne au chevet de son lit chercher ses

---

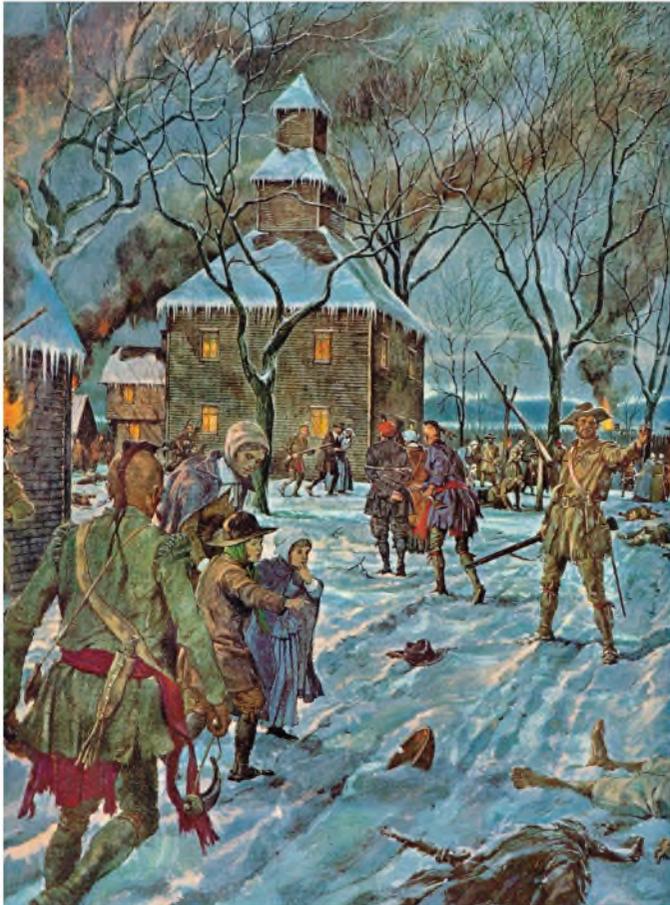
**« Certains furent cruels et barbares  
au point de prendre deux de mes  
enfants, de les porter jusqu'à la  
porte et de les massacrer »**

---





« armes ». Il n'a guère de temps car déjà « l'ennemi fait irruption dans la chambre, j'estime son nombre à vingt, ils ont le visage peint et poussent des cris horribles ». (Ce sont « tous des Indiens [Abénakis] et des Maquas [Mohawks]... Le pasteur parvient à armer son pistolet et à « le braquer sur la poitrine du premier Indien qui est entré ». Heureusement – pour eux deux – le coup rate. Sur ce, Williams est « saisi par 3 Indiens, désarmé, attaché... dévêtu, me laissant en chemise »; dans cet état, il restera « pendant presque l'espace d'une heure ». [Puis] les envahisseurs se mettent à « piller la maison... ». Ils tuent aussi : « certains furent cruels et barbares au point de prendre deux de mes enfants, de les porter jusqu'à la porte et de les massacrer [John, six ans, et Jerusha, 6 semaines]...



Le « Massacre de Deerfield »

Détail d'un tableau de Kenneth Riley paru dans le National Geographic de juin 1969.

À ce moment-là, le soleil est « haut d'une heure environ » (peut-être est-il 7 h). L'épisode décrit par John Williams a été vécu plus ou moins de la même façon dans les autres maisons du fort : massacre (surtout des enfants et de ceux qui sont considérés comme trop frêles pour survivre aux rigueurs du trajet de retour); pillage des provisions, de l'argent, des vêtements, des boissons; incendie des maisons... « massacre des vaches, des porcs, des moutons, mise à sac et ravage de tout ce qui se trouvait sur leur passage ».

### La contre-attaque

[Puis] les assaillants commencent à quitter le fort avec leurs captifs. Se dirigeant vers le nord, ils retournent vers la rivière. Alors, intervention stupéfiante : un groupe d'Anglais arrive des villages avoisinants pour « prêter secours ». Ils prennent au passage « quinze hommes de Deerfield » [dont Godfrey Nims]. Ils entrent par une porte du fort comme l'ennemi s'enfuit par l'autre. Alors commence une poursuite acharnée, pêle-mêle dans la prairie, et ce sont les assaillants qui sont maintenant mis en déroute. (Dans leur panique, ils laissent une bonne partie de leur butin derrière eux.)

Les Anglais font une contre-attaque réussie, mais qui se poursuit trop loin, imprudemment... Car, de l'autre côté de la rivière, les chefs français entendent le tumulte, observent la poursuite, et rapidement regroupent leurs forces... Les Anglais arrivent, ne tenant pas compte des ordres de leur capitaine qui leur demande de faire retraite. Il avancent – la rivière est juste là, devant eux, et les captifs attendent de l'autre côté – dans l'état d'une embuscade meurtrière. Soudain, « l'ennemi se dressa et tira sur nous ». Les Anglais sont aux abois, ils battent en retraite... « beaucoup furent tués et d'autres blessés ». Les survivants regagnent le fort péniblement tandis que l'ennemi se retire.

Il est alors environ 9 h du matin. Le « massacre » est terminé.

[Bilan : 41 morts, dont 38 résidents. Deux seulement sont morts d'un coup de feu. 15 meurent dans l'incendie de leur maison, les autres ont été assommés ou tués à l'arme blanche. Il y a aussi un nombre indéterminé de blessés. 112 villageois sont faits captifs et entreprennent la longue marche forcée vers le Canada.]

Tiré de : John Demos, *Une captive heureuse chez les Iroquois*, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan (1999), traduction française de *The Unredeemed Captive*, Vintage Books, 1994

# La longue marche

*Les 112 captifs de Deerfield entreprennent une longue et pénible marche forcée vers le Canada, dans la neige et le froid du mois de mars 1704. Leur itinéraire correspond presque exactement au parcours actuel de l'autoroute 91 et de l'autoroute 89 qui traversent l'État du Vermont. Ils n'ont pas de raquettes, pas de vêtements chauds, et ils ne sont pas initiés aux techniques de vie et de survie en forêt.*

## Le parcours

Il faut comprendre que les colons de Nouvelle-Angleterre n'ont pas la même mentalité que ceux de la Nouvelle-France. Il s'agit pour la plupart de réfugiés ou de descendants de réfugiés chassés de chez eux par les persécutions religieuses : huguenots fuyant une France catholique hostile aux Protestants, puritains anglais rejetés par l'église anglicane et « dissidents » écossais repoussés tant par les catholiques que par les anglicans. Ces gens sont venus en Amérique en quête de quiétude. Ils veulent une terre à cultiver, la possibilité de prier Dieu comme ils l'entendent et de mettre en place une forme de gouvernement plus juste. Pour eux, la colonie dans laquelle ils vivent est une véritable Terre promise, au sens biblique du terme, et tout le territoire qui l'entoure est un lieu de perdition. La plupart d'entre eux ne se sont jamais aventurés à plus de dix kilomètres au nord de Deerfield, le village le plus septentrional de la colonie du Massachusetts, et dans leur esprit, ce territoire est un vaste *no man's land*.

En Nouvelle-France, les objectifs de la colonisation sont multiples. On vise bien sûr la colonie de peuplement et l'établissement de colons qui cultiveront la terre, mais on veut aussi se livrer au commerce lucratif des fourrures, et certains rêvent encore de trouver le mystérieux passage qui mènera vers la Chine. Ces aspirations diverses obligent à fraterniser avec les Autochtones sans qui nul commerce des fourrures ni vaste exploration du territoire ne serait possible. C'est ce contact avec l'Autochtone qui a donné naissance au Canadien, ce fils de colonial français, né dans la colonie et rompu à un mode de vie

emprunté tant à la tradition européenne qu'à la tradition amérindienne. Pour le Canadien comme pour l'Amérindien, le territoire qui s'étend de Deerfield jusqu'à la Nouvelle-France est un lieu connu, maintes fois parcouru.

« [I]nhabitée par les colons, écrit John Demos, ... la région vibre d'activité. Pays, depuis des générations, d'une douzaine de sous-groupes abénakis : Kennebec, Norridgewock, Penobscot, Wawenock, Androscoggin, Sokoki, Cowasuck, Missisquois, Pigwacket, Pennacook et autres... Refuge des survivants de tribus vaincues au sud : Mahican, Pocumtuck, Narragansett. Wampanoag. Territoire de chasse d'autres tribus plus éloignées : Mohawks, Micmacs, Montagnais, et divers « indiens domiciliés » de la vallée du Saint-Laurent. Lieu de rencontre pour tous ces peuples, et pour des commerçants « coloniaux » de plusieurs nationalités : Hollandais de New York, Anglais du Massachusetts, Français du Canada. Commerce, guerre, diplomatie, quotidien de la vie : tout cela existe dans cette région frontière. La circulation des hommes y est constante. Et compliquée. Et colorée<sup>1</sup>. »



*Dessin de Kenneth Riley paru dans le National Geographic de juin 1969.*

## Survivre

Mais pour les captifs s'amorce un pénible exode auquel plusieurs ne survivront pas. La captivité est l'affaire des Amérindiens. Les Canadiens ne s'en mêlent pas. La tradition veut que le premier guerrier qui, dans le feu de l'action, touche à un captif en devienne le maître. Tous les captifs de Deerfield ont ainsi leur maître et leur survie, qui repose sur de nombreux facteurs, dépend notamment du tempérament et de l'humeur du maître sur lequel ils sont tombés.



Le pasteur John Williams raconte ce qu'il est advenu de sa femme. Affaiblie par une récente grossesse (elle avait accouché six semaines plus tôt), elle a beaucoup de mal à suivre le groupe, qui avance à grands pas et couvre une distance de dix à quinze kilomètres par jour. En traversant une rivière, Mme Williams tombe et est complètement engloutie sous l'eau. « ... après quoi elle n'alla pas loin, car... le cruel et sanguinaire Sauvage qui l'avait capturée la tua avec sa hachette, d'un seul coup ».

### Dix femmes adultes meurent en route dont Mehitable Nims, la mère d'Abigail.

Dix femmes adultes meurent ainsi pendant la marche forcée vers le Canada, dont Mehitable Nims, 36 ans, la mère d'Abigail.

« Peut-être, explique John Demos, ces meurtres ne sont-ils pas aussi « cruels et sanguinaires » qu'ils le paraissent aux yeux des parents et amis survivants : chose certaine, ils ne sont pas faits par caprice. Le cas de Mme Williams est un bon exemple. Faible dès le début, extrêmement fatiguée, transie de froid et trempée par sa chute dans la rivière, elle est tout simplement incapable de voyager plus loin. Ses ravisseurs doivent alors faire un choix. Ils peuvent la transporter sur leur dos, mais ils sont déjà dangereusement chargés puisqu'ils transportent plusieurs de leurs propres blessés plus

des enfants captifs. Ils peuvent la laisser sur le chemin, où elle périra bientôt de froid et d'épuisement. Ou bien ils peuvent la tuer « d'un seul coup » – rapidement et sans beaucoup de souffrance. Dans les jours à venir, face à des choix semblables, ils prendront la même décision, chaque fois<sup>2</sup>.

Ils étaient 112 au départ, 20 meurent en route et 92 atteignent le Canada. Ces chiffres doivent être analysés de plus près pour donner tout leur sens. Les chances de survie sont étroitement liées à l'âge et au sexe. Les enfants en bas âge (deux ans et moins) sont les moins chanceux. Trois sur quatre sont tués en route. Les enfants de trois à douze ans ont un meilleur sort : trente et un sur trente-cinq arriveront vivants au Canada : ils sont plus résistants et s'ils ne parviennent pas à suivre la cadence, ils sont assez légers pour être portés. Les adolescents ont encore plus de chance. Les vingt et un du groupe survivent tous. Leur jeunesse leur donne énergie et endurance. Les femmes adultes sont les plus vulnérables : dix meurent en route, seize survivent. Parmi les hommes adultes, quatre seulement périssent.

Parmi les « enfants de trois à douze ans » de ce groupe de captifs se trouvent les deux jeunes qui nous intéressent plus particulièrement : **Josiah Rising**, 10 ans, et **Abigail Nims**, 4 ans.

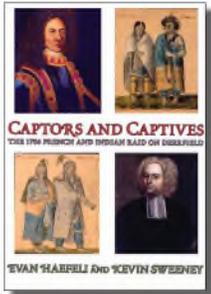
1. John Demos, *Une captive heureuse chez les Iroquois*, p. 30
2. idem, p. 35

### Composition du parti de guerre

Le parti de guerre qui a attaqué Deerfield le 11 mars 1704 était formé d'environ 200 Amérindiens et d'une cinquantaine de Canadiens. Les chefs de l'expédition étaient issus de certaines des plus prestigieuses familles de la petite noblesse canadienne. Le commandant était le lieutenant **Jean-Baptiste Hertel de Rouville**, 35 ans. Huit des fils Hertel faisaient carrière militaire dans les troupes de la marine et au moins trois d'entre eux ont fait partie du corps expéditionnaire : René Hertel de Chambly, 29 ans, Lambert Hertel, 27 ans, et Pierre Hertel de Moncours, 17 ans. L'enseigne **René Boucher de la Perrière**, sixième fils de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, est aussi au nombre des officiers en compagnie de deux de ses neveux, Jacques-René Gaultier de Varennes, 27 ans, et son jeune frère Pierre, 19 ans. Signalons enfin la présence de l'enseigne François-Marie Margane de Batilly, 32 ans, parent de René Boucher par alliance, et de Charles Legardeur de Croisille, 27 ans.

Les 200 Amérindiens étaient issus de quatre villages : le plus représenté était le village iroquois de Kahnawake qui a probablement contribué environ 80 guerriers. Les Abénakis d'Odanak étaient environ soixante. La **Mission de la Montagne**, alors en plein déménagement vers le Sault-au-Récollet, a contribué environ 40 guerriers et les Hurons de Lorette, une vingtaine.

D'après Kevin Sweeney et Evan Haefeli, *Captors and Captives* (2003)





## La famille Raizenne : couple initial

# Deux jeunes captifs

*La famille Raizenne résulte du mariage de Josiah Rising et de Abigail Nims, deux enfants enlevés lors du raid sur Deerfield décrit dans les pages qui précèdent. Voici leur histoire.*

### Antécédents familiaux\*

**Abigail Nims** était la fille de **Godfrey Nims** et de **Mehitable Smead Hull**, sa seconde femme. Son père était peut-être issu d'une famille de huguenots français et il se peut qu'il ait initialement été appelé **Godefroy de Nîmes**. Étrangement, sa première apparition officielle dans les registres de la colonie du Massachusetts date de 1667 alors qu'encore adolescent, il est condamné à 15 coups de fouet pour avoir, avec deux compagnons de son âge, volé de l'argent dans la maison d'un voisin. Il voulait, semble-t-il, utiliser la somme pour rejoindre les Français au Canada.

En 1675, il se marie une première fois, avec **Mary Miller**, une veuve dont le mari a été tué par les **Wampanoag** et qui a déjà deux jeunes enfants. Ensemble ils auront cinq enfants. **Mary** meurt en 1688, des suites d'un accouchement difficile. Quatre ans plus tard, **Godfrey**, veuf et père de sept enfants, épouse en secondes nocces **Mehitable Smead**, veuve de **Jeremiah Hull**, et mère de deux enfants. Ils se construisent une maison vers 1692, mais à peine un an plus tard, la maison est entièrement détruite par les flammes et le jeune fils de **Mehitable**, le petit **Jeremiah**, 3 ans, périt dans l'incendie. **Godfrey** achète alors le lot voisin et construit une autre maison pour sa famille. Avec sa seconde épouse, il aura cinq enfants. **Abigail** est la cadette, née le 27 mai 1700.

Lorsque survient le raid, la famille de **Godfrey** est décimée. **Mary Williams**, 31 ans, sa belle-fille, l'aînée de sa première femme **Mary Miller**, est faite captive avec son mari et ses deux jeunes enfants. Son mari est plus tard rançonné et revient à **Deerfield**. On ne sait pas ce qu'il est advenu de ses deux enfants. **Mary**, toutefois, le huitième jour de la marche forcée, a fait une chute à travers la glace, ce qui provoque chez elle une fausse-couche. Elle est tuée.

**Zebediah Williams**, 29 ans, beau-fils de **Godfrey**, et **John Nims**, 25 ans, son fils aîné, ont été enlevés par les Indiens en octobre 1703, soit quelques mois

avant le raid. **Zebediah** meurt en captivité, mais **John** réussira à s'enfuir du Canada et regagnera **Deerfield** en 1705, à demi-mort de faim, après un périple extrêmement éprouvant.

**Rebecca**, 25 ans, la jumelle de **John**, et son mari **Philip Mattoon** sont tués pendant le raid. **Ebenezer**, 17 ans, est fait captif. Il sera rançonné et reviendra à **Deerfield**, mais en 1714 seulement, soit dix ans après le raid. Il avait épousé **Sarah Hoyt**, une autre captive. **Henry**, 22 ans, **Mehitable**, 7 ans, **Mary** et sa jumelle **Mercy**, 5 ans, sont tous tués pendant le raid. La seconde épouse de **Godfrey**, **Mehitable**, emmenée captive, est tuée en route vers le Canada. Sa fille aînée, **Elizabeth Hull**, 15 ans, est faite captive mais reviendra à **Deerfield** et épousera son demi-frère **John**. **Abigail**, 4 ans, le bébé de la famille, est emmenée en captivité et passera le reste de sa vie au Canada.

---

**La veille du raid, Godfrey Nims  
avait tout pour être heureux.  
Le lendemain, sa maison était  
en cendres et sa famille  
toute entière était décimée.**

---

La veille du raid, **Godfrey** vivait dans une grande maison avec sa femme et ses sept enfants les plus jeunes. Trois de ses filles étaient mariées, habitaient non loin dans le village, et il comptait déjà quelques petits-enfants. **Godfrey**, âgé d'une cinquantaine d'années, avait alors tout pour être heureux. Le lendemain du raid, sa maison n'était plus qu'un amas de cendres fumantes et tous ses enfants avaient disparu. Il ne lui restait plus que sa fille **Thankful**, miraculeusement épargnée parce que sa maison, à l'écart, était rendue invisible par un banc de neige. **Godfrey** fait partie des hommes qui ont mené la contre-attaque et ont poursuivi les assaillants. Il n'a pas été tué ni blessé lors du raid, mais il est mort un an plus tard, en 1705, sans avoir revu ceux de ses enfants qui reviendraient de captivité. Tout porte à croire qu'il est mort de chagrin.



**Josiah Rising** était le fils de John Rising, de Suffield, au Connecticut. Avec Sarah Hale, sa première femme, John a eu neuf enfants. Josiah, le septième, naît le 2 février 1694. Il a quatre ans à peine quand sa mère meurt et son père se remarie rapidement. Peut-être Josiah était-il un enfant turbulent? Toujours est-il qu'en 1702, sa belle-mère, sans doute à la naissance de son premier enfant, le fait envoyer chez un cousin de son père : Mehuman Hinsdale de Deerfield. Deerfield est alors le village le plus au nord du Massachusetts, le plus exposé aux attaques canado-indiennes, et sans doute l'endroit le plus dangereux de toute la colonie. Mehuman Hinsdale cependant, était un résident en vue de Deerfield et un homme prospère, qui n'avait qu'un fils.

Mehuman a connu un destin houleux qui mérite d'être résumé ici. Son grand-père Robert Hinsdale, son père et deux de ses oncles sont morts au cours du violent affrontement qui, en 1675-76, a opposé les Anglais du Massachusetts aux Wampanoag, tribu amérindienne de la région, et que l'histoire américaine nomme « *King Philip's War* ». Son fils unique est tué lors du raid de 1704, tandis que Mehuman, sa femme Mary et leur jeune protégé Josiah sont faits captifs. En 1706, Mehuman et Mary sont rançonnés et reviennent à Deerfield, mais pendant le voyage de retour, Mary donne naissance à un fils, nommé Ebenezer, dont Mehuman ne semble pas être le père.

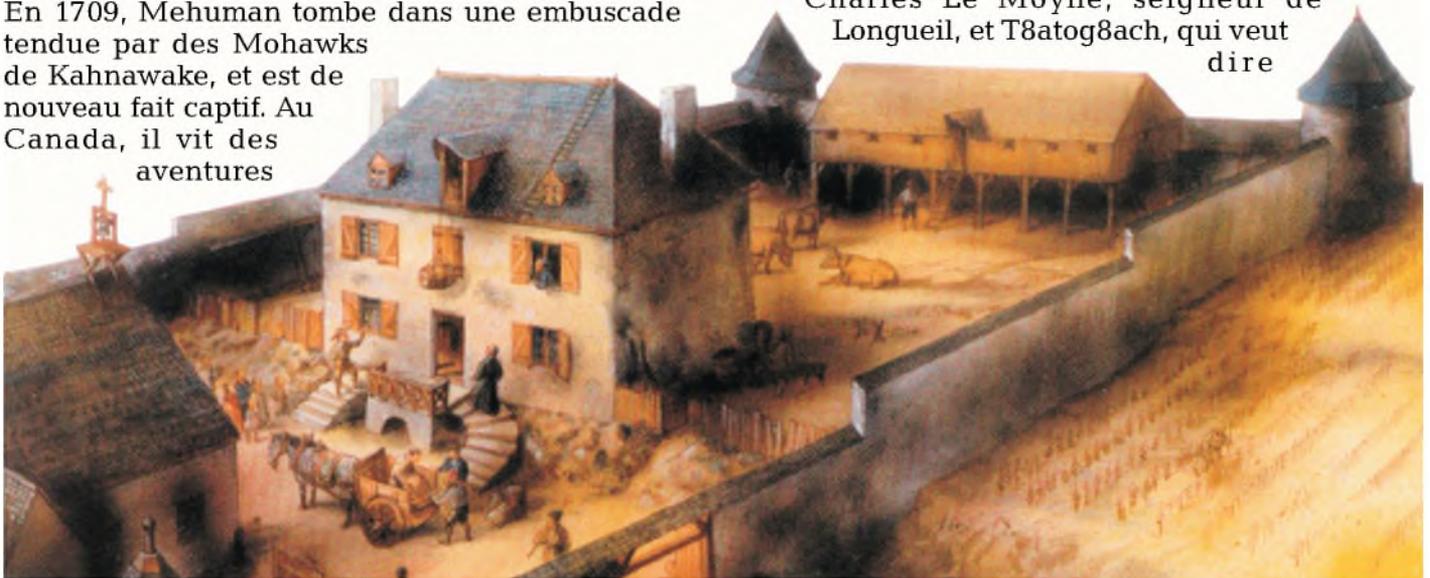
En 1709, Mehuman tombe dans une embuscade tendue par des Mohawks de Kahnawake, et est de nouveau fait captif. Au Canada, il vit des aventures

rocambolesques. Il verse lui-même sa rançon, mais est jeté en prison par le gouverneur Vaudreuil. Il y croupit six semaines jusqu'à ce que des Mohawks viennent le réclamer pour « le faire brûler ». Faux prétexte car en réalité toute cette histoire baigne dans un climat d'espionnage et de contrebande. Hinsdale est éventuellement repris, remis en prison, puis expédié en France d'où il ne rentrera, via Londres et le Rhode Island, qu'en 1712. Il retrouve alors sa femme avec laquelle il a deux enfants. Ebenezer, le fils bâtard, vivra toute sa vie dans la honte, mais fondera néanmoins la petite ville de Hinsdale, au New-Hampshire, juste au nord de la frontière du Massachusetts.

### Les années de captivité

Dès son arrivée à la Mission de la Montagne, Abigail, 4 ans, est confiée à une famille iroquoise du clan de l'Ours. L'indienne Ganastarsi – la mère ou l'épouse du guerrier dont elle est la captive – l'accueille dans sa cabane. Elle reçoit dans un premier temps le nom de Kanask8a, qui veut simplement dire « captive » ou « esclave ». En 1704, la Mission de la Montagne achève son déménagement vers le Sault-au-Récollet, et la famille où vit Abigail s'y installe, probablement vers l'automne. En 1705, Abigail est baptisée. Elle reçoit le nom de Élisabeth T8atog8ach : Élisabeth en l'honneur de sa marraine, Élisabeth Le Moyne, la sœur de Pierre Le Moyne d'Iberville, et la fille de

Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil, et T8atog8ach, qui veut dire



© Francis Back

La Mission de la Montagne telle qu'elle devait être en 1704 lorsque la petite Abigail Nims y a été amenée. Les deux tours sont encore visibles à Montréal, devant le grand Séminaire, rue Sherbrooke près d'Atwater.

« elle puise l'eau », montrant qu'elle a pris sa place dans sa famille iroquoise et peut être décrite en fonction du rôle qu'elle y joue.

Josiah, 10 ans, est directement conduit au Sault-au-Récollet et reçoit le nom de Shonatakak8ani, qui veut dire « il a été enlevé de son village ». En décembre 1706, il est baptisé à son tour et reçoit le nom d'Ignace. Lorsque de jeunes captifs étaient ainsi « plantés » dans des familles, la pression était forte sur eux pour qu'ils apprennent la langue iroquoise et s'initient sans tarder au mode de vie autochtone. Ils étaient aussi jalousement gardés. Quand des ambassades venaient de la colonie du Massachusetts dans l'espoir de rançonner des captifs, on cachait les enfants. Les maîtres les emmenaient dans le bois « à la chasse ». Par ailleurs, les religieuses et les missionnaires faisaient aussi leur éducation, leur apprenaient le français, les initiaient à la religion catholique et leur disaient, en toute sincérité, que s'ils retournaient chez eux, dans la Nouvelle-Angleterre protestante, leur âme serait perdue à jamais.

---

**« Je préfère être  
une pauvre captive catholique  
qu'une riche héritière protestante »**

*Abigail/Élisabeth Nims*

---

En 1713, survient le Traité d'Utrecht qui suspend les hostilités entre la France et l'Angleterre. John Nims, demi-frère d'Élisabeth/Abigail, vient alors de Deerfield pour la rançonner. Il est maintenant âgé de 35 ans et est marié depuis six ans avec Elizabeth Hull, sa demi-sœur de 26 ans, rentrée de captivité en 1705. Ils se sont construit une maison sur le lot familial où se trouvait la maison de Godfrey, détruite lors du raid. John fait valoir la part d'héritage que Godfrey a laissée à sa fille Abigail et se montre prêt à verser une somme rondelette pour faire libérer sa sœur. La tradition veut que son maître iroquois ait été, cette fois, bien disposé à la laisser aller, mais qu'Élisabeth elle-même ait refusé, disant : « Je préfère être une pauvre captive catholique qu'une riche héritière protestante ».

Les Sulpiciens, émus de cette réponse, avancent eux-mêmes la rançon et libèrent non seulement Élisabeth, mais aussi Ignace, pour qui sans doute nulle rançon n'était offerte et que personne n'attendait en Nouvelle-Angleterre.

## La vie familiale

Le 29 juillet 1715, les deux jeunes gens se marient à l'église Notre-Dame-de-Lorette du Sault-au-Récollet. Étant redevenu libre, le jeune couple aurait alors pu s'établir sur une concession, comme l'a fait Matthias Farnsworth, devenu Phaneuf, enlevé à Groton au Massachusetts, en août 1704, et qui s'est établi à Rivière-des-Prairies. Mais Ignace et Élisabeth choisissent plutôt de rester à la mission et de continuer de vivre « en sauvage » avec les Amérindiens qui les ont adoptés et élevés.

C'est cette décision qui les amènera chez nous. Car en 1721, lorsque la mission du Sault-au-Récollet déménage de nouveau et vient s'établir sur les rives du lac des Deux-Montagnes, la jeune famille Raizenne – car avec le temps, le nom de Rising s'est francisé et est devenu Raizenne – qui compte déjà quelques enfants, suit la Mission et se voit offrir par les Messieurs de Saint-Sulpice un vaste domaine situé à une demi-lieue au nord du village, domaine dont ils auront jouissance, mais non la propriété, de père en fils jusqu'au dernier descendant mâle, car tel est le régime offert aux Autochtones de la Mission. Ignace se met alors en frais d'y construire une maison pour loger sa famille.

Ils auront en tout huit enfants : deux garçons et six filles. Leur fils aîné, **Simon**, se fera prêtre et fondera notamment la paroisse de Mascouche. Leur fille aînée, **Marie-Madeleine**, qui parle couramment la langue iroquoise, se fera religieuse chez les Dames de la Congrégation et, pendant 54 ans, fera la classe aux jeunes Amérindiennes de la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Leur fille cadette, **Marie**, née en 1735, entrée elle aussi chez les Dames de la Congrégation, devient supérieure de la communauté en 1778. Dans les pages qui suivent, nous traiterons plus en détail de leurs filles **Marie-Anne** et **Catherine** ainsi que de leur fils cadet, **Jean-Baptiste Jérôme**.

Élisabeth est décédée en 1747, âgée de 47 ans, et Ignace a vécu jusqu'en 1771, soit jusqu'à l'âge de 77 ans.

---

\* L'essentiel des renseignements présentés sous cette rubrique sont tirés de : Evan Haefeli et Kevin Sweeney, *Captors and Captives : the 1704 French and Indian raid on Deerfield*, University of Massachusetts Press, 2003



## La famille Raizenne : première génération

# Au pays des Raizenne...

## des Séguin ont trouvé épouse

*Gisèle T-Lefebvre*

*L'auteure est membre de l'Association des Séguin d'Amérique, fondée en 1990, qui regroupe les fiers descendants de Louis Séguin dit La Déroute et de Marie-Anne Raizenne. L'Association, qui compte aujourd'hui plus de mille adhérents, publie une revue intitulée La Séguinière, et a pour mascotte la chèvre... de M. Séguin.*

Depuis que l'Association des Séguin d'Amérique a vu le jour en 1990, le patronyme Raizenne est devenu familier à plusieurs d'entre nous. C'est que l'ancêtre Marie-Anne est l'aïeule de milliers de Séguin, descendants de Louis, établi à Oka et à Vaudreuil au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Ces Séguin ont ensuite habité Rigaud, essaimé sur les deux rives de la rivière Outaouais et développé l'est ontarien.

Quel hasard a conduit les deux fils de Jean-Baptiste Séguin et de Geneviève Barbeau (Barbot dit Boidoré), nés à Boucherville, à épouser Marie-Anne et Catherine Raizenne à Oka en 1736 et 1742 ?

À travers les documents archivés de l'époque, il nous fut possible de suivre leurs traces jusqu'aux rives du Lac-des-Deux Montagnes où ils ont trouvé épouse et pris racine.

### Louis Séguin et Marie-Anne Raizenne

Louis naît à Boucherville en 1712. Entre 1723 et 1725, sa signature apparaît sur des documents officiels où il est assigné comme témoin avec ses maîtres d'école, les frères Louis et Antoine... sans doute des frères Charron.

Vers 1726-1727, ses parents Jean-Baptiste et Geneviève déménagent à Chambly où ils deviennent propriétaires d'une terre, voisine du domaine détenu par les Frères Hospitaliers communément appelés Frères Charron selon le patronyme de leur fondateur.

En mai 1728, Jean-Baptiste décède à l'âge de 40 ans. Il sera inhumé à Montréal. Trois mois plus tard, sa veuve vend la terre de Chambly et emménage à Montréal avec ses huit plus jeunes enfants âgés de quatorze à deux ans. Son aîné, Louis, âgé de 16 ans, demeure à Chambly. On présume qu'il réside chez les Frères Charron puisque vers 1730 sa signature apparaît à trois reprises sur des

baptistères à Chambly. Le 18 avril 1730, il assiste au remariage de sa mère Geneviève Barbot à Montréal avec un « jeunot » de 25 ans.

En 1732, les archives des Frères Charron soulignent son entrée au noviciat pour un engagement de deux ans. Malheureusement, on ne trouve aucune information sur le prononcé de ses vœux, la date et les motifs de son retrait de la communauté. On sait toutefois que, suite à certains problèmes, la communauté est presque dissoute et la majorité des Frères Charron relevés de leurs vœux.

Après 1734, nous perdons la trace de Louis Séguin. Vers 1736, par les écrits de Franquet (auteur de *Voyages et mémoires sur le Canada*) on apprend... « qu'il fut l'un des derniers frères Charron à quitter l'hôpital de Montréal pour se marier ». Impossible de trouver le fil conducteur qui l'amène à la mission du Lac-des-Deux-Montagnes. On croit qu'un notaire de Vaudreuil, ancien frère Charron comme Louis, aurait pu inviter son ex-confrère à venir habiter cette contrée riche en terres fertiles et véritable paradis de la fourrure située aux confins de la Rivière-des-Outaouais et du Lac-St-Louis.

**Le 8 avril 1736, à la Mission du Lac-des-Deux-Montagnes, eut lieu le mariage de Louis et de Marie-Anne Raizenne, fille d'Ignace et de Élisabeth Nims.**

En 1736, lors de son mariage, Louis demeure-t-il à Vaudreuil ou à la Mission du Lac-des-Deux-Montagnes ? La paroisse de Vaudreuil n'existe que depuis 1773 et son église ne sera érigée qu'en 1787. Avant cette date, tous les habitants de la seigneurie traversaient le lac des Deux-Montagnes et allaient à Oka, faire baptiser leurs enfants, s'y marier et faire inhumer leurs morts. En 1738, selon les écrits du notaire J. de Caumont, M. Rigaud de Vaudreuil concède à Louis Séguin, demeurant au Lac-des-Deux Montagnes, la terre n° 16 sise au-dessus de



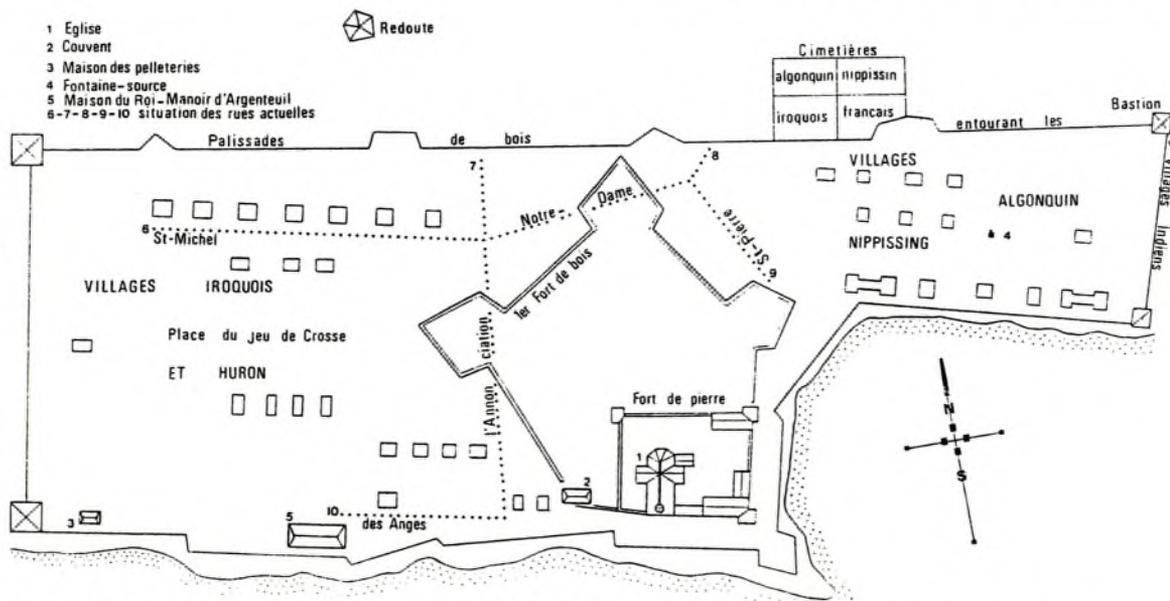
Cavagnal (secteur actuel de Como). En 1743, le notaire Dufresne signale qu'une autre terre est concédée à Louis Séguin habitant Vaudreuil.

Vers 1744, M. de Beauharnois, gouverneur général de la colonie, donne ordre aux habitants de la Seigneurie de Vaudreuil de faire des piquets pour servir à la construction du fort du Lac-des-Deux Montagnes pour la protection des sauvages. Dispersés et exposés aux ennemis, les habitants de la Seigneurie obtinrent la permission de résider près de ce fort. Ils y ont donc fait bâtir maison sur des terres accordées par les prêtres de Saint-Sulpice. Ils s'emploieront... « au trafic avec les sauvages en se procurant des marchandises qu'ils vendaient en *troc* de pelleterie ». Huit ans plus tard, en 1752, ils ont ordre d'évacuer la mission et de retourner à leurs terres de Vaudreuil. Voilà donc ce qui explique pourquoi Louis Séguin est commerçant et officier de milice parfois à Vaudreuil, parfois à la mission du Lac-des-Deux Montagnes. Des archives de Vaudreuil nous révèlent qu'avant 1750, bien peu de colons habitaient Vaudreuil.

Lors d'un relevé des rentes de la Seigneurie de Vaudreuil en 1759, Louis Séguin est propriétaire de quatre concessions dans la Côte de L'Anse et il engage quatre domestiques. Un prêtre de la paroisse Notre-Dame de Montréal, a même annoté l'inhumation dans le cimetière des pauvres d'un

« maraigan » esclave de La Déroute (Séguin) du Lac-des-Deux Montagnes. Dans ses écrits sur « La famille Raizenne », Yves Quesnel, de Rigaud, note qu'en sa qualité de major de milice, Louis Séguin a pris une part active à la Guerre de la Conquête. Le 8 juillet 1758, il se battait avec les milices canadiennes à Carillon sous Montcalm; deux ans plus tard, en avril 1760, il « s'enligne » avec ses miliciens sur la plaine de Sainte-Foy et... « il brûlait sa poudre sous Lévis ». En 1762, Louis est dépossédé de ses terres n° 48 et 49 parce qu'il n'y avait pas... « tenu feu et lieux ».

Le 24 février 1763, Louis fait baptiser son 18<sup>e</sup> enfant à la Mission d'Oka. En mai de la même année, sa fille Marie-Anne, âgée de quinze ans et demi épouse Antoine Gauthier. Hélas, en juillet suivant, Louis rend l'âme à l'âge de 51 ans. Major de milice, il sera inhumé devant l'autel de la chapelle des Rois à la Mission du Lac-des-Deux-Montagnes, un honneur réservé seulement à son beau-père Ignace Raizenne, à un capitaine de milice et à un prêtre missionnaire. Marie-Anne Raizenne devient donc veuve à l'âge de 51 ans avec quatre jeunes enfants de douze, onze, huit ans et un poupon de quelques mois. Ses aînés sont déjà établis dans la région. Elle continue d'habiter la côte de Vaudreuil. En octobre 1771, elle demande un inventaire des biens et effets délaissés après le décès de Louis Séguin. Deux jours plus tard, elle fait démission de ses biens



En 1752, lorsque l'ingénieur Louis Franquet vient à la Mission du Lac des Deux-Montagnes, dans le cadre d'une inspection des forts de Nouvelle-France au terme de laquelle il dessinera ce plan, il loge « chez le Sieur La Déroute... avec le maître, la maîtresse, un petit garçon et quatre domestiques, nous étions dix personnes dans une chambre plus petite que grande... »



en faveur de ses enfants, « voulant se débarrasser des affaires pour... vaquer plus librement à celle de son salut ». Cession faite contre... « une pension et une rente viagère payable à la Saint-Michel et composée de victuailles diverses, vache laitière et cordes de bois à être livrées en sa maison de la Côte ou en la Mission du Lac-des-Deux-Montagnes. On devait de plus la faire enterrer honorablement et faire chanter « chacun » cinq messes pour son salut éternel ».

Elle décède le 25 mars 1787 à l'âge de 67 ans. La sépulture en présence de ses fils se fait à la Mission du Lac-des-Deux-Montagnes.

### Jean Baptiste Séguin et Marie-Catherine Raizenne

Jean-Baptiste Séguin, fils de Jean-Baptiste et de Geneviève Barbeau, a aussi pris épouse dans la famille Raizenne... sans doute introduit par son frère aîné. Nous possédons peu de détails sur la jeunesse de Jean-Baptiste. Né à Boucherville le 14 mai 1714, il est âgé de 28 ans lors de son mariage à Marie-Catherine Raizenne, qui a reçu à son baptême les prénoms de Marie-Catherine (Shoentakouani) Raizenne.

Lors de leur mariage, le 22 juillet 1742, les époux déposent un contrat de mariage à l'étude du notaire Simonnet en présence de Geneviève Barbot, mère de Jean-Baptiste et de Louis, son frère aîné. Le futur époux verse dans la communauté de biens, sa terre de 3 x 30 arpents, voisine de celle de son frère dans la côte de Vaudreuil. On présume donc que Jean-Baptiste habitait la région depuis quelque temps. La future épouse verse les biens et droits qui lui écherront par le décès de ses père et mère. En janvier 1743, le procureur de Pierre Rigault de Vaudreuil concède à Jean-Baptiste et Marie-Catherine la terre n° 15 au dessus de Cavagnal, terre voisine de celle de Louis Séguin (aussi dans le secteur Como).

Trois enfants naîtront de cette union : Ignace Séguin, le 25 février 1744, (ce fils est identifié sous le prénom de Louis lors de l'inventaire des biens de son père en 1758), Élisabeth Séguin née en juillet 1745 et un dernier fils, Gabriel Jean-Baptiste né le 26 septembre 1748, qui décédera le 24 février suivant à l'âge de cinq mois. Or ce décès survient sept jours après le remariage de Jean-Baptiste à Josephthe Lamagdeleine.

Aucun document officiel ne fait état de la date exacte du décès et de la sépulture de Marie-Catherine Raizenne. On présume qu'elle est morte en donnant naissance à son dernier fils. Dix ans s'écouleront avant qu'un document nous apporte quelques explications. Le 18 mars 1758, à la requête de Jean-Baptiste, veuf et tuteur de ses enfants mineurs, devant le notaire Vualtier, on procède à l'inventaire des biens de la communauté après le décès de Marie-Catherine Raizenne survenu au Lac-des-Deux-Montagnes... « au mois de novembre de l'an 1748 ».

Veuvage en novembre... remariage trois mois plus tard, en février! Ce mariage de Jean-Baptiste, nous semblant quelque peu précipité, mérite que nous nous reportions à cette époque. Un veuf de 34 ans, propriétaire de plusieurs terres à cultiver, père d'un fils de quatre ans, d'une fillette de trois ans et d'un poupon de cinq mois sans doute fort mal en point... a tôt fait de leur trouver une seconde mère!

Jean-Baptiste et Josephthe Lamagdeleine auront onze enfants ; leur fils, Jean-Baptiste, connaîtra une mémorable descendance... celle des Séguin, originaires des Cèdres.

On ne connaît pas de descendants mâles à Jean-Baptiste et Marie-Catherine Raizenne. Leur fils aîné Ignace (Louis) s'est exilé dans la région de Michilimakinac où il a vendu son héritage à son demi-beau-frère. Nous n'avons aucun document attestant d'une possible descendance. **Leur fille Élisabeth, épouse d'Antoine Quesnel, a vécu à Vaudreuil. Elle est sûrement l'aïeule de la grande famille Quesnel de Rigaud.**

En juillet prochain, la Société d'histoire d'Oka veut honorer la mémoire de la famille Raizenne, en dévoilant une plaque et en identifiant un ruisseau à son nom. De plus, le 14 juillet, une délégation de Deerfield viendra visiter la région d'Oka à l'occasion du 300<sup>e</sup> anniversaire du raid. Belle occasion de nous joindre aux descendants et amis de la famille Raizenne.

Fière descendante de Louis Séguin, je me ferai un plaisir, cet été, d'imiter le geste souvent répété de mon ancêtre. Par le traversier de Como, là même où Louis et Jean-Baptiste se sont vus concéder leurs premières terres, je ferai la traversée vers Oka pour aller admirer ces lieux qui ont vu naître les descendants de François, de Jean-Baptiste et de Louis Séguin.



## La famille Raizenne : première génération

# Jérôme Raizenne et Charlotte Sabourin

## un couple issu de captifs

Né en 1740, Jean-Baptiste Jérôme est le cadet de la famille Raizenne. Son frère aîné, Simon, né en 1719, s'est fait prêtre et exerce son ministère à titre de curé dans diverses paroisses de la rive nord du Saint-Laurent. Jérôme voudrait en faire autant, mais l'histoire en décidera autrement. C'est que Jérôme a 20 ans en 1760, année charnière s'il en est, le Canada étant alors en passe de devenir une colonie britannique.

Dés l'occupation définitive du Canada, peut-on lire dans *Le Feu de la Rivière-du-Chêne* de l'abbé Émile Dubois, *l'Angleterre se trace un plan bien précis et bien clair d'anglicisation et de protestantisation de notre pays...* « Vous ne devez admettre aucune juridiction ecclésiastique émanant du siège de Rome, ni aucune juridiction ecclésiastique étrangère dans la province confiée à votre gouvernement » écrit le roi à son « fidèle et bien-aimé » James Murray. En conséquence de cette mesure, le Canada reste six ans sans évêque<sup>1</sup>.

même temps que sa mère, trois de ses frères et sœurs et une servante. Sa mère, Elizabeth, avait accouché quatorze jours auparavant. Elle n'était pas encore complètement relevée et avait un nourrisson au sein. Elle a raconté sa captivité en 1741. C'est un récit déchirant.

Il semble que l'attaque ait été menée par des Abénakis. Ils font irruption chez elle, tuent un de ses enfants sous ses yeux « pour inspirer la terreur aux survivants » puis ayant aperçu deux autres enfants qui jouaient dans le verger, ils s'emparent

---

**Un Français a offert de m'acheter pour 600 livres, ce qui a jeté mon maître dans une telle colère qu'il a menacé de me brûler avec mon bébé sur la place publique s'il n'obtenait pas son prix.**

*Elizabeth Hanson*

---

C'est en 1766 seulement que Mgr Briand deviendra non pas évêque de Québec, car l'évêque de Québec est l'anglican Lord Mountain, mais le « surintendant de l'Église romaine ».

Cet intervalle de six ans sans « juridiction ecclésiastique » catholique empêchera Jérôme de faire des études de théologie et de devenir prêtre. Il opte donc pour le mariage et choisit d'épouser Charlotte Sabourin, la fille de Jean-Baptiste Sabourin et de Sarah Hanson, qui vivent de l'autre côté du Lac des Deux-Montagnes (voir lot n° 10 sur la carte p. 19).

### Sarah Hanson, une autre captive

L'histoire de Sarah Hanson, la mère de Charlotte, mérite d'être contée car tels Ignace et Elizabeth Raizenne, Sarah aussi était une captive. Elle avait été enlevée à l'âge de 15 ans, à Nocks March, comté de Dover (New-Hampshire) le 27 août 1724, en

des deux, et tuent le plus jeune d'un coup de hache à la tête « car il criait et ne voulait pas se taire ». Ils pillent ensuite la maison et emmènent les occupants en captivité. Elizabeth raconte en détails sa marche forcée et les semaines difficiles passées dans la famille de son maître autochtone.

Elle est finalement offerte à rançon : *Mon maître m'a amenée, moi et mon enfant, chez les Français dans l'espoir de trouver un acheteur. Il m'a exposée à la vente et a fixé mon prix à 800 livres. Personne ne semblait vouloir accéder à cette demande, mais un Français a offert 600 livres, ce qui a jeté mon maître dans une telle colère qu'il a menacé de me faire brûler, moi et mon bébé, [sur la place publique] s'il n'obtenait pas son prix. Le Français lui a dit de préparer le bûcher et a ajouté : « Je vais même t'aider si tu penses être plus avancé qu'en prenant 600 livres ». Il a traité mon maître de fou et lui a dit rudement de déguerpir tout en restant très civil avec moi; pour m'encourager, il m'a dit de ne pas*

désespérer, que je serais rachetée. Ce soir-là, toutefois, j'ai dû retourner passer la nuit chez mon maître, mais le lendemain j'ai été rachetée pour la somme de 600 livres<sup>2</sup>.

Au bout d'un an, Elizabeth, que son mari a retrouvée, peut enfin rentrer chez elle avec ses enfants, mais son aînée, Sarah, ne rentre pas avec eux : ...parce que, raconte-t-elle, l'Indienne à qui elle avait été confiée avait un fils et elle voulait les marier. Elle espérait avec le temps réussir à la convaincre, car les Indiens se rendent rarement coupables de conduite indécente, sauf lorsqu'ils sont très en boisson. L'affection qu'ils portaient à ma fille les poussait à refuser toute offre de rançon... Nous avons donc dû partir en laissant notre aînée, pour notre plus grand chagrin, parmi les Indiens<sup>3</sup>.

Sarah ne semble pas s'être laissée convaincre, car le 27 juillet 1727, elle épouse Jean-Baptiste Sabourin, qui travaille pour Paul Guillet, marchand de fourrures de Sainte-Anne-de-Bellevue, à titre d'émissaire auprès des Indiens de la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Sarah a alors 18 ans et

est restée captive pendant trois ans. Elle est baptisée six jours avant son mariage. Le couple aura 10 enfants, tous baptisés à la Mission du Lac, dont deux auront des liens avec les Raizenne : Charlotte qui épouse Jean-Baptiste Jérôme, et Paul qui épousera Josephthe Séguin, la fille de Marie-Anne Raizenne et de Louis Séguin.

### Une vie réglée

Jérôme Raizenne épouse Charlotte Sabourin le 15 février 1762 à l'église de la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Issus tous deux de parents violemment arrachés à leur famille et ayant vécu de terribles traumatismes dans l'enfance, comment s'étonner qu'ils aient tout mis en œuvre pour faire de leur foyer un havre de paix et de sérénité.

*[Leur] maison, écrit l'abbé Faillon vers 1850, était le refuge des malheureux et des pauvres et l'asile assuré des orphelins. Ils élevèrent plusieurs de ces derniers qui, par l'éducation chrétienne qu'ils leur donnèrent, ont su mériter l'estime et la confiance publiques.*

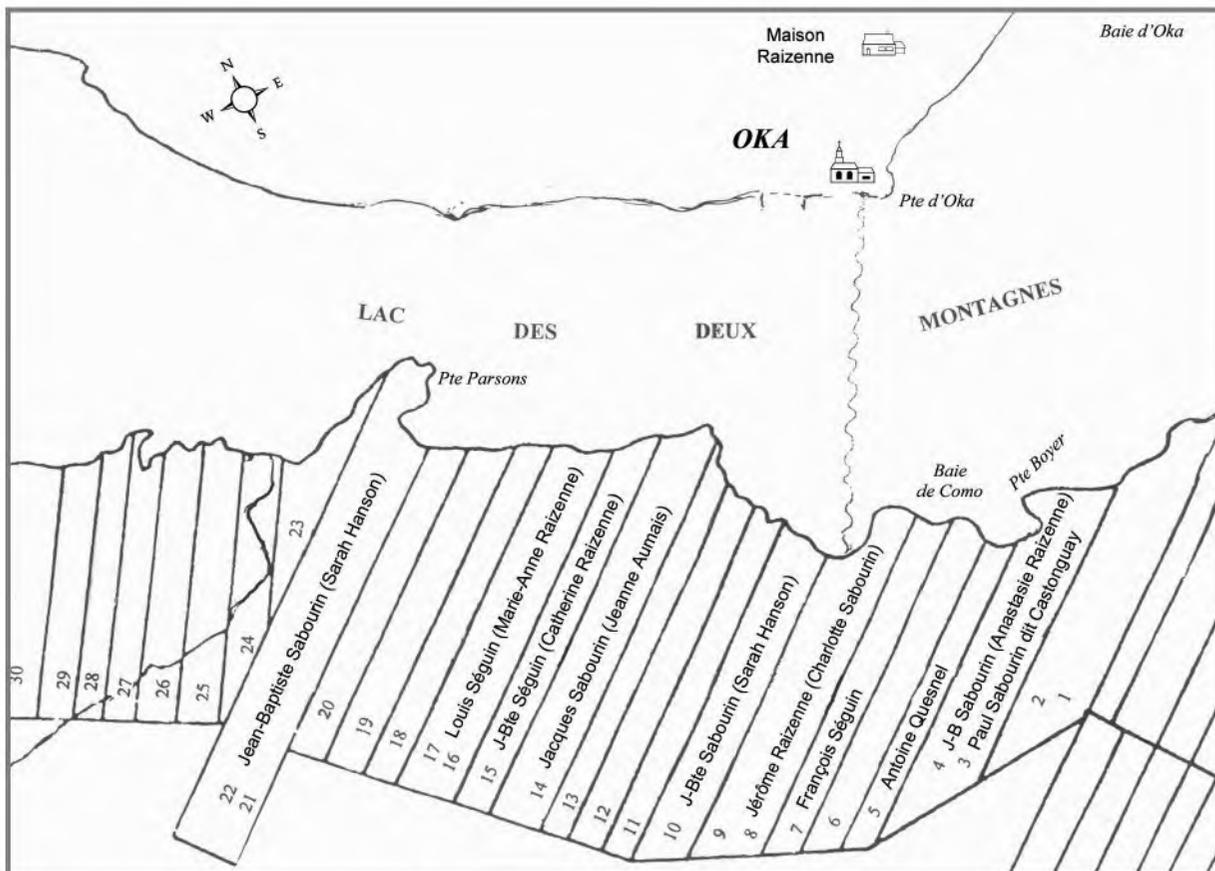


Ce célèbre dessin de W.H. Bartlett, paru en 1838 dans *Canadian Scenery*, montre l'église de la Mission du Lac des Deux-Montagnes, construite en 1732, autour de laquelle gravitaient les Raizenne, les Séguin, les Sabourin, et toutes les autres familles mentionnées dans ces pages. C'est là qu'ont eu lieu leurs mariages, le baptême de leurs enfants et leurs funérailles. L'église a été incendiée en 1877.

Dans cette maison, tout était réglé, tout avait son heure marquée comme dans les communautés les plus ferventes. Le chef de la famille et son épouse se levaient de grand matin et faisaient leur oraison ensemble. Le père allait ensuite au travail avec ses domestiques et la mère s'occupait de l'éducation de ses enfants qui furent au nombre de dix : deux garçons et huit filles; le son de la cloche marquait le temps des classes, celui du silence, celui des récréations. Chacun se réunissait à la table commune pour les repas, et pendant tout ce temps, on lisait la vie des saints. Le soir, après le souper, Jean-Baptiste Jérôme expliquait quelque point de la doctrine chrétienne aux enfants et aux serviteurs; et après les prières, qu'on faisait toujours en commun, tous se couchaient à l'heure marquée et en silence<sup>4</sup>.

De leurs huit filles, une seule, Victoire, s'est mariée, à Vaudreuil, avec Antoine Chevrier. Les autres sont entrées en religion. Dans les pages qui suivent, nous traiterons plus longuement de leurs deux fils : Ignace, notaire et patriote, et Jérôme, curé de Saint-Roch de l'Achigan.

1. Émile Dubois, *Le Feu de la Rivière-du-Chêne*, 1937, p. 36
2. Samuel Bownas, *An Account of the Captivity of Elizabeth Hanson*, Londres, 1760, p. 22
3. Idem, p. 24 (Les deux passages sont une traduction de Rosemarie Bélisle)
4. Étienne Michel Faillon, *Vie de la sœur Bourgeois*, 1853, p. 447



Cette carte montre la côte de Vaudreuil, en face d'Oka et permet de situer les terres de plusieurs des personnes mentionnées dans ces pages. On note la terre (n° 10) de Jean-Baptiste Sabourin, époux de Sarah Hanson, et les terres adjacentes (nos 8 et 9) qui ont sans doute été la dot de leur fille Charlotte lors de son mariage avec Jérôme Raizenne.

On note aussi les terres (n° 15, 16 et 17) des deux frères Séguin qui ont épousé Marie-Anne et Catherine Raizenne, et celle (n° 4) de Jean-Baptiste Sabourin, premier mari de Anastasie Raizenne. La maison « Greenwood » (voir p. 20) occupe le lot 14 ou 15.

## Le cas des trois Jean-Baptiste Sabourin...

*Mariette Hogue*

*L'auteure, fière descendante de Paul Sabourin dit Castonguay et, par conséquent d'Anastasie Raizenne, fille d'Ignace et Élisabeth, s'est livrée à un minutieux travail de recherche et a résolu l'énigme des trois Jean-Baptiste Sabourin. C'est à elle également que nous devons la carte de la page précédente.*

Né vers 1641, mon ancêtre Jean (-Henri) Sabourin, fils de Jean et d'Étiennette Joinaux, est veuf lorsqu'il épouse Mathurine Renou, le 29 avril 1665 en la paroisse de Sainte-Marguerite de La Rochelle, en France. Arrivé en Nouvelle-France vers 1669, le couple s'installe à Saint-Claude de Charlesbourg, près de Québec.

Mathurine Renou meurt en 1681, laissant Jean avec 6 enfants sur les bras, âgés de 15 à 3 ans : Pierre, Françoise, Madeleine, Jean, Jeanne et Guillaume.

Un an et demi après le décès de Mathurine, Jean épouse Marie Gaillard, veuve de Jean-Baptiste Perrier, qui elle aussi a quelques enfants en bas âge. La famille, qui compte maintenant plus de dix enfants, dont le plus vieux n'a que 15 ans, vient s'établir à Montréal. Les enfants Sabourin et les enfants Perrier s'entendent à merveille, si bien que Pierre Sabourin épousera sa sœur adoptive, Madeleine Perrier.

Ce couple a plusieurs enfants, dont trois nous intéressent. Leur fils **Jean-Baptiste Sabourin** épouse Sarah Hanson et s'installe en 1732 sur la terre n° 10 à Vaudreuil. Ils auront plusieurs enfants



*La Maison Greenwood, au 254 rue Principale, à Hudson, est une maison patrimoniale transformée en Centre d'histoire vivante et ouverte au public. On y commémore notamment le souvenir de Jean-Baptiste Sabourin et de sa femme Sarah Hanson.*

dont Charlotte Sabourin qui épousera Jean-Baptiste Jérôme Raizenne (voir p. 18). Un autre de leurs fils, Jacques Sabourin, épouse Jeanne Aumay et engendre le **Jean-Baptiste Sabourin** qui en 1770 occupe la terre n° 14, sur la côte de Vaudreuil. Un troisième de leurs fils, Pierre Sabourin, épouse Barbe Séguin et engendre un **Jean-Baptiste Sabourin** qui épousera Anastasie Raizenne, fille de Ignace et Élisabeth Raizenne. Le couple n'aura qu'un enfant, Paul, avant le décès de Jean-Baptiste. Anastasie, devenue veuve, se remarie à Pierre Castonguay, avec lequel elle aura de nombreux enfants. Paul, né du premier lit, finira par prendre le nom de son beau-père et sera appelé Paul Sabourin dit Castonguay. Dans les années 1770, marié à Josephite Séguin, fille de Jean-Baptiste Séguin et Josephite Lamagdeleine (voir p. 16), il occupe les terres 3 et 4 sur la côte de Vaudreuil. À signaler, la terre n° 3 avait été occupée, de 1752 à 1765, par Joseph Chénier, le mari de Suzanne Raizenne, la sœur d'Anastasie.

C'est dans la lignée de ce Paul Sabourin dit Castonguay, fils d'Anastasie Raizenne, que s'inscrit ma famille. Tous ces Sabourin étaient installés à Vaudreuil parce qu'ils se livraient principalement au commerce des fourrures. Mais les années passant, ils ont dû diversifier leurs activités. Ils choisirent, comme bien d'autres, de s'établir sur des terres tout en s'engageant l'hiver dans l'industrie forestière. De Vaudreuil, ils sont allés à Rigaud, à Montebello, puis dans la région de la Petite Nation. Pionniers dans l'âme, ils défrichent partout où ils vont. En 1899, répondant à l'appel de l'abbé Jean-Baptiste Morin, missionnaire colonisateur de l'Ouest canadien, mon grand-père Adrien Sabourin quitte Ripon, dans la vallée de la Petite-Nation, pour s'établir avec toute sa famille à Morinville, en Alberta, à 25 km au nord d'Edmonton. Sa terre ancestrale, désormais centenaire, est aujourd'hui occupée par Cécile Sabourin, ma cousine, et son mari Léon Schayes. Mes parents, Rose-Alma Sabourin et Paul Hogue, ont élevé leurs onze enfants sur une terre voisine.

## La famille Raizenne : deuxième génération

# Ignace Raizenne, notaire et patriote

*Abbé Émile Dubois (1937)*

*Ignace Raizenne, fils de Jean-Baptiste Jérôme et de Charlotte Sabourin, est né le 8 octobre 1771 à la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Devenu notaire en 1808, il s'installe à Saint-Benoît où il restera jusqu'à sa mort. Parallèlement à ses activités de notaire, Ignace Raizenne fait aussi carrière de milicien. D'abord capitaine, il est promu au grade de major en raison de ses loyaux services pendant la guerre américaine de 1813, puis est élevé au grade de lieutenant-colonel. Tout comme le notaire J.-J. Girouard, venu s'établir à Saint-Benoît en 1815, Ignace Raizenne milite activement dans le mouvement des patriotes. Il participe notamment à la grande assemblée de Sainte-Scholastique où Louis-Joseph Papineau fera son discours le plus enlevé. Il devra le payer chèrement. Voici, tiré du livre Le Feu de la Rivière-du-Chêne, le récit que donne l'abbé Émile Dubois de ces événements...*

J.-J. Girouard, W.-H. Scott et d'autres notables du district décidèrent d'une grande assemblée à Sainte-Scholastique. Ce devait être un hommage du comté à Papineau. Le grand tribun connu, ce jour-là, le délire des triomphes romains.

L'assemblée avait été annoncée d'avance dans les journaux. Des affiches dans les deux langues, placardées aux portes des églises du comté, invitaient les gens du nord à venir, jeudi, le 1<sup>er</sup> juin [1837]... Papineau s'était rendu à Saint-Benoît dès le mardi. Le petit village, en son honneur, disparaissait sous les décorations de toutes sortes. Des drapeaux, des bannières, des oriflammes flottaient au vent et on pouvait y lire les inscriptions les plus variées... Une arche toute piquée de feuilles d'érable couronnait l'entrée de la maison de Girouard où logeait Papineau. À son sommet reposait une couronne de fleurs sous laquelle courait une large bande de soie blanche avec l'inscription suivante : « Honneur à Papineau ».



*Ce célèbre dessin de C.W. Jeffrey montre Louis-Joseph Papineau devant ses partisans, en 1837*

À huit heures, par une belle matinée de printemps, près de quatre cents habitants venus de tous les rangs voisins entouraient Papineau et lui proposaient de le conduire à Sainte-Scholastique. L'orateur remercia la foule dans un bref discours et le défilé s'organisa. Deux cavaliers battaient la marche avec chacun un drapeau... Le drapeau national du Canada, rouge, blanc et vert, orné d'un castor, d'une feuille d'érable et d'un maskinongé, précédait la voiture de Papineau assis aux côtés de M. Girouard... Dans les cent voitures qui suivaient, c'était un déploiement de bannières, de drapeaux aux inscriptions voyantes, d'oriflammes de toutes les couleurs aux broderies artistiques... Partout un enthousiasme délirant. Au seuil des maisons, les femmes et les enfants applaudissent...

Le défilé suit le rang Saint-Vincent, riche, poétique, avec sa bordure d'arbres où naissent les premiers bourgeons, et ses maisonnettes propres et blanchies à la chaux... Il serpente ensuite au gré de la rivière du Chêne, dans le rang de la Belle-Rivière...



Il était presque midi quand le défilé atteignit Sainte-Scholastique... Deux haies de miliciens entouraient l'estrade... Scott, Girouard, **Ignace Raizenne**, Luc Masson, Jean-Baptiste Dumouchel parlèrent tout à tour. Rien de bien nouveau ne se dit ce jour-là, mais il régnait un tel enthousiasme que les orateurs se sentaient soulevés par cette vague humaine d'au moins 1500 personnes. Papineau répéta son grand discours de Saint-

caractère équivoque ou dangereux et j'enjoins... à tous les magistrats dans toute l'étendue de la province, et à tous les officiers de milice, à tous les officiers de paix et à tous les autres fidèles sujets de Sa Majesté... de s'opposer aux projets insidieux dont il est parlé dans cette proclamation et de faire tous leurs efforts pour les déjouer et pour conserver la vigueur et l'inviolabilité de ces lois dont dépendent leur religion et leur bonheur futur ».

---

**« On fait croire à Son Excellence qu'il n'y a que quelques meneurs qui agitent le peuple en le séduisant; on trompe Son Excellence. Le peuple canadien a plus d'intelligence qu'on ne lui fait croire; je suis du peuple et j'ai assez de connaissance pour ne pas me laisser séduire, comme j'ai assez d'honnêteté pour ne pas séduire moi-même. »**

**Ignace Raizenne**

---

Laurent, haché d'applaudissements. Il connut son plus beau triomphe populaire. L'assemblée... adopta ensuite neuf résolutions fières et énergiques [par lesquelles] on s'élève contre les injustices et les fourberies du gouvernement... Habitants de cette terre de liberté, disent d'autres résolutions, ce n'est pas aux Anglais à nous fixer la limite de nos libertés... on renouvelle la recommandation de s'abstenir de tous produits importés et de favoriser les industries nationales... Tard dans la soirée, les patriotes reprirent le chemin de leur foyer. [...]

### Réaction des autorités

La réunion ne pouvait passer inaperçue... Le pouvoir civil se décida à agir. Le 15 juin, Gosford demandait des régiments au Nouveau-Brunswick pour prévenir les troubles, arrêter l'agitation et donner confiance aux timides. Le même jour, il lançait une proclamation contre les discours séditeux et les assemblées publiques. Le gouverneur y rappelle que dans les différentes parties de la province, des assemblées séditeuses convoquées par « des hommes mal disposés et pervers » ont eu lieu et qu'on y a adopté des résolutions tendant à rien moins qu'à prêcher la résistance à l'autorité et aux lois du pays... « J'exhorte très solennellement par ces présentes, conclut Gosford, ... tous les citoyens à s'unir pour maintenir la paix et le bon ordre, à discontinuer la publication de tous les écrits de nature à irriter les esprits ou à exciter la sédition. Je les exhorte à éviter toutes les assemblées d'un

La proclamation... fut très mal reçue dans Deux-Montagnes. On y vit... une incitation solennelle à la délation, une manœuvre habile pour connaître les chefs, les destituer de leurs fonctions et les mettre sous arrêt. [...]

**Ignace Raizenne**, lieutenant-colonel, et Léandre Prévost, lieutenant-adjutant, n'ont pas lu la proclamation de Gosford à la tête de leur bataillon [comme ils étaient tenus de le faire. Plusieurs autres patriotes agissent de même. On leur demande] une explication de leur conduite.

Il faut s'arrêter... à quelques-unes de leurs lettres : elles font bien connaître la mentalité des meneurs de l'insurrection. Elles sont toutes très fières, très énergiques et très convaincues, même celle qui commence par cette phrase typique : *Je mes la main à la plume pour vous faire assavoir...* et se termine par cette autre : *Vous aurez la bonté d'informer le gouverneur en chef que c'es pu mon intantion de sarvir comm capitain du premier batayon et qui peu gardé sa commission pour en agir suivan sa satisfaction.*

### Lettre de démission d'Ignace Raizenne

Avec plus de respect pour la grammaire, **Ignace Raizenne** écrira pour sa part :

*Je suis donc commandé de proclamer à la tête de mon bataillon que moi, qui suis leur colonel et un ancien parmi eux, qui crois mériter la confiance dont je fais ma gloire et la consolation de mes vieux ans,*



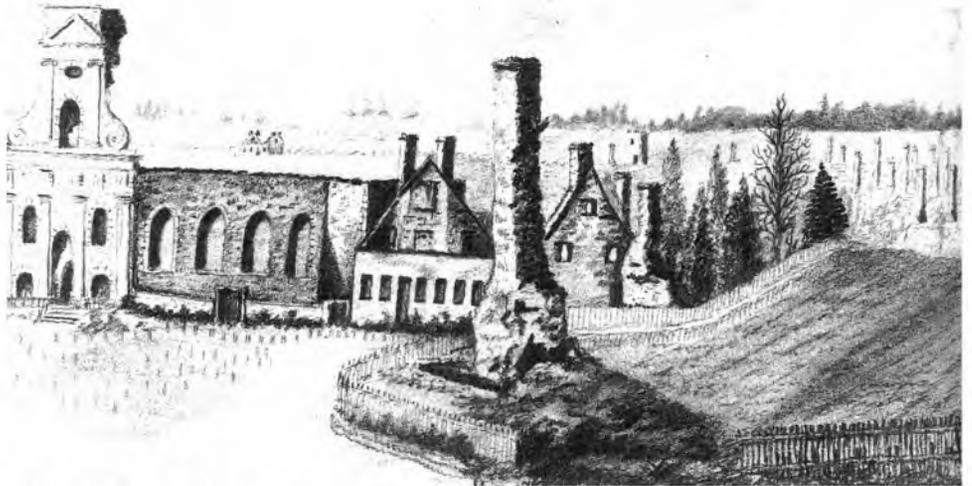
de proclamer, dis-je... que je suis un des auteurs de l'assemblée publique de mon comté... que j'ai parlé au peuple dans cette occasion... comme les lois et la constitution de mon pays me donnent le droit de le faire et que moi et mes autres concitoyens... sommes « des hommes mal disposés et pervers »...

Il faut que Son Excellence ait été bien mal informée, il faut qu'elle soit guidée par des conseillers bien « pervers » eux-mêmes et bien mal « disposés » contre le peuple canadien si elle croit que nous nous sommes « servis d'artifices et de fausses représentations » pour répandre parmi le peuple les opinions que nous

avons répandues. Les faits sont patents... On fait croire à Son Excellence qu'il n'y a que quelques meneurs qui agitent le peuple... en le séduisant; on trompe Son Excellence. Le peuple canadien a plus d'intelligence qu'on ne lui fait croire. D'ailleurs il n'y a pas que les habitants des campagnes et les ouvriers des villes qui soient le peuple. Tout ce qui n'est pas gouvernement est peuple; je suis du peuple et j'ai assez d'expérience et de connaissance pour ne pas me laisser séduire, comme j'ai assez d'honnêteté pour ne pas séduire moi-même.

Nos opinions... pas plus que notre conduite en tenant ces assemblées, ne sont pas non plus « en contradiction avec les principes reconnus de la constitution »... Quel principe plus reconnu de la constitution que le droit du peuple de s'assembler paisiblement... pour approuver ou censurer les lois passées ou à passer par le parlement?... Qui est... le juge constitutionnel de ces actes publics si ce n'est le peuple pour qui ils sont faits? Quel est le vrai régulateur de la marche d'un gouvernement représentatif comme celui de l'Angleterre, si ce n'est l'opinion publique qui s'éclaire par les discussions publiques et qui, là-bas, a toujours son effet, tandis qu'ici on s'en est toujours joué...

Le roi ou plutôt son parlement a renoncé au droit de taxer ses colonies... et par conséquent à celui de disposer du produit de telles taxes. L'appropriation projetée par le parlement impérial des deniers prélevés dans la province par notre parlement



Ce dessin de J.-J. Girouard montre les ruines de Saint-Benoît après le passage des troupes de Colborne

colonial est donc un acte inconstitutionnel... C'est se rire de notre colonie, c'est insulter ses habitants, que d'annuler ainsi de fait les droits fondamentaux de son parlement... C'est à l'ombre de ses baïonnettes que le gouvernement de Sa Majesté cherche... à river les fers qu'ils nous forge obstinément depuis si longtemps... ce n'est plus sur la justice qu'il fonde l'exécution de ses projets, mais sur la supériorité de sa force physique...

Pour conclure, Raizenne déclare qu'il remet volontiers sa commission d'officier pour conserver ses droits inaliénables de citoyen britannique.

Ces réponses sont immédiatement suivies d'une courte dépêche de Québec qui dit en substance : « Je suis chargé par le Gouverneur général, en réponse à votre lettre où vous dites n'avoir aucune justification à offrir pour votre conduite, de vous annoncer que votre nom a été rayé de la liste des officiers ou juges de paix de Sa Majesté. »

[On connaît la suite : les troupes britanniques, sous la conduite du général Colborne, incendient la totalité du village de Saint-Benoît. Les greffes, les livres et toute la documentation des notaires Girouard et Raizenne sont alors réduits en cendres.]

Tous les passages cités sont tirés de Émile Dubois, *Le feu de la Rivière-du-Chêne* (1937), pp. 75 -89 et 269-273. Un gros merci à **Marc Bérubé**, de la SHO, qui a établi la biographie du notaire Raizenne et a mis à notre disposition les documents sources que nous citons.

## La famille Raizenne : deuxième génération

# Joseph-Jérôme Raizenne

Curé de Saint-Roch de l'Achigan

*Pierre Poulin (1867)*

*Fils de Jean-Baptiste-Jérôme et de Charlotte Sabourin, Jérôme Raizenne est né le 19 mars 1768, à la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Il est ordonné prêtre le 20 août 1793 et devient curé de la paroisse de Saint-Roch de l'Achigan en 1796. Il y restera 35 ans. C'est lui qui fait construire en 1803 la superbe église de pierre qui a fait la fierté des paroissiens de Saint-Roch jusqu'à ce jour tragique de 1958 où elle a été ravagée par un incendie. Le texte suivant, tiré de « Paroisse de Saint-Roch de l'Achigan », est paru dans l'Annuaire de Ville-Marie, en 1867.*

L'église en pierre, à 120 pieds de long sur 40, est couverte en bardeau, avec un clocher couvert en fer blanc, à deux lanternes... Comme les églises de ce temps, elle avait deux chapelles, imitant la croix latine, comme Longueuil et Boucherville... On fit l'acquisition d'une cloche d'environ 1000 livres. Cette cloche venait d'Angleterre...

En 1804, M. Raizenne fit planter des peupliers sur le devant de la place publique, en plusieurs rangées. Ces arbres, placés avec une parfaite symétrie et en grand nombre, donnent à cette place le plus bel aspect possible. On y avait fait mettre des bancs, d'espace en espace, pour y faire asseoir le peuple en attendant les offices.

M. Raizenne fit peindre par M. Audy trois tableaux qu'il fit placer au dessus de chaque autel de son église. Ces tableaux, sans être du premier ordre, comme on peut le croire, ne doivent pas cependant être placés parmi ces nombreuses croûtes qui restent encore dans les anciennes églises du pays. Ils sont des copies assez réussies de quelques tableaux venus d'Europe. [...] Le premier est celui de saint Roch, le patron. Il est représenté assis sur un rocher solitaire, comme un pestiféré qu'on y a relégué. Ses jambes à demi nues laissent voir les plaies nombreuses qui les recouvrent. À ses pieds, son chien traditionnel qui lui apporte un morceau de pain qu'il vient de quêter à la ville voisine. Le



regard de saint Roch est fixé vers le ciel... et une de ses mains s'y élève en suppliant pour obtenir la cessation de la peste dans la ville de Florence, qu'on voit dans le lointain. [...]

Les travaux de l'église de Saint-Roch furent confiés à M. Pépin, élève de M. Quevillon. Toute la voûte fut parsemée de losanges et d'étoiles... Quoiqu'il n'y eut aucune dorure, ces décorations n'allaient cependant pas mal... malgré le temps et la fumée des poêles, introduits depuis dans nos églises, qui ont noirci des peintures, on peut cependant dire que l'église de saint Roch est... une jolie église...

### Un être malheureux

M. Raizenne fut malheureux toute sa vie, comme il l'avoua à quelques amis, à cause de sa grande susceptibilité et de son caractère soupçonneux qui lui faisait prendre en mauvaise part tout ce qu'il voyait et entendait. Comme il aimait faire du bien, il en fit beaucoup, mais il se figura toujours être payé d'ingratitude...

M. Raizenne ne prêchait jamais, mais il faisait de bons catéchismes. Il lisait au prône de la messe les instructions de Bourdaloue, Massillon. Mais il lisait si bien et avec tant d'âme que ses paroissiens oubliaient qu'il avait un livre à la main quand ils l'entendaient.



*Le tableau de saint Roch peint par Audy à la demande du curé Raizenne.*

Sa paroisse renfermait plusieurs parties très fertiles et ses revenus étaient considérables. Cependant il n'était pas riche. Il vivait très sobrement et donnait, donnait toujours. Il donnait surtout à une partie de ses paroissiens, établis plus bas que son église, sur des terres stériles. Cette concession, située sur les hauteurs de sable, formant le grand coteau qui s'étend depuis les Trois-Rivières jusqu'à Carillon... était appelée La Chute...

Comme les propriétaires de ces terres ingrates étaient presque tous mendiants, infirmes ou pis encore, le terme par lequel on les désignait semblait réunir à l'esprit tous leurs maux, leurs infirmités et leurs vices. Aussi dans le reste de la paroisse et même dans les paroisses environnantes, quand on avait prononcé le mot *chuton* on ne pouvait rien ajouter de pire. Eh bien! ces chutons, avec leurs misères, leurs défauts, étaient les privilégiés chez M. Raizenne. Aussi quand il les voyait arriver chez lui, pour réclamer la part si large qu'il leur allouait

toujours sur sa dîme, et la réclamer même avec autorité, avait-il coutume de dire : « Hélas ! ce sont mes seigneurs, il faut bien payer mes rentes. »

Il me semble qu'après 35 années de séjour à Saint-Roch, M. Raizenne n'aurait pas dû songer à quitter une paroisse où il pouvait si bien dire à tous : « Vous êtes mes enfants » les ayant en effet ou baptisés ou mariés ou admis à la sainte communion. Mais trompé comme toujours par son caractère, il s'imaginait que toute sa paroisse partageait les opinions des rares opposants qu'il avait. Il demanda son rappel à l'évêque. Quand les paroissiens eurent connaissance de cette démarche, ce fut un deuil général. M. Raizenne eut regret de sa résolution mais il était trop tard.

Il fut successivement ensuite curé de Saint-Benoît, de Lanoraie et de Lachenaie. En 1840, il se retira du ministère et vint résider à Saint-Roch, sur une propriété qu'il y avait près de l'église; il y mourut le 14 mai 1842.

---

Les trois photos sont tirées de la collection de la Société d'histoire de Saint-Roch de l'Achigan et nous ont été gracieusement fournies par M. Lionel Beauchamp.



*L'église construite en 1803 par le curé Jérôme Raizenne. Elle a été détruite par un incendie en 1958.*



## La famille Raizenne : quatrième génération

# Une journée à Oka

*C. Alice Baker (1897)*

*Ignace Raizenne a eu un fils, Clet (troisième génération), qui est lui aussi devenu notaire et a exercé sa profession à Rigaud d'abord puis à Oka, après être venu s'établir dans la maison ancestrale. Le fils de Clet, Jean-Baptiste, héritier de la maison, s'y installe à son tour avec sa femme Méлина Malette et leurs enfants. Un jour de 1886, ils reçoivent « de la grande visite des États... ». Alice Baker, de Deerfield, vient à la rencontre des descendants de Josiah Rising et Abigail Nims. Voici son récit...*

Très souvent, j'avais lu dans les annales de Deerfield la pathétique histoire de nos ancêtres captifs. Mon cœur se serrait chaque fois que je lisais cette phrase déchirante : « Emmenés en captivité au Canada d'où ils ne sont jamais revenus ». Depuis toujours, cette phrase me hantait et mon désir de savoir quel sort leur était advenu s'est peu à peu transformé en objectif. Je me suis donné pour mission d'ouvrir la porte qui permettrait enfin le retour de ces captifs à jamais disparus. [...]

Après de patientes recherches, j'ai compris qu'il me fallait aller à Oka, sur les rives du lac des Deux-Montagnes, où la mission du Sault-au-Récollet était allée s'installer après 1720. Au petit jour, j'ai pris le train jusqu'à Lachine... puis le vapeur... Glissant en silence, tel un cygne, le navire passe devant Sainte-Anne du Bout-de-l'Isle. Droit devant moi, j'aperçois la maison de pierre où Tom Moore, le célèbre poète irlandais, a écrit son *Canadian Boat Song*, puis, à droite, passé la pointe, je devine, sous son couvert de vignes grimpantes, les ruines du château de Senneville, la somptueuse résidence du riche marchand de Montréal, Jacques LeBer. Alors se profilent devant moi les deux montagnes jumelles qui ont donné leur nom au lac, et au pied desquelles se niche le petit village d'Oka, du nom que porte aujourd'hui la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Près de l'église et du presbytère se trouve le couvent, là où il a toujours été, mais la cabane de bois couverte d'écorce où Sœur des Anges et ses deux compagnes de la Congrégation Notre-Dame faisaient la classe aux petites indiennes, a fait place à un bâtiment moderne en pierre grise. Une autre Sœur des Anges y fait encore la classe à de jeunes amérindiennes.

Nous nous sommes présentées à la porte du couvent avec une lettre d'introduction signée par une religieuse de la maison mère qui, étant elle-même descendante d'une captive de Nouvelle-Angleterre, a beaucoup fait pour faciliter mes recherches. Nous sommes ici sur la trace de deux jeunes captifs : Abigail Nims et Josiah Rising qui auraient vécu en ce lieu sur un vaste domaine situé à une demie lieue du Fort.

« Il y a des fermes au Canada, écrit l'historien Francis Parkman, qui se transmettent de père en fils depuis deux cents ans ». La terre qu'Ignace Raizenne a reçue des Messieurs de Saint-Sulpice étant passée de père en fils depuis 170 ans, est aujourd'hui occupée par Jean-Baptiste Raizenne, arrière-arrière petit-fils de Josiah Rising et Abigail Nims. Je laisse un message au magasin général disant que si M. Raizenne se présente au village aujourd'hui, de lui indiquer qu'une dame est au couvent qui aimerait le voir pour lui parler de ses ancêtres de Nouvelle-Angleterre. Une demi-heure plus tard il est là devant moi et je suis sûre que jamais plus de toute ma vie je ne serai traitée avec autant de distinction ni accueillie avec autant de franche hospitalité que je l'ai été ce jour-là par ce simple et digne *habitant* canadien...

Un visage expressif et mobile, des yeux noirs de jais au regard perçant, un esprit alerte, le geste et la parole rapides, l'homme est de petite taille, agile et tout en nerfs. Naïf, inconscient et enthousiaste, il se montre ravi d'accueillir quelqu'un venu du lointain pays de ses ancêtres, dont il connaît les origines et dont il semble très fier.



**Pour stabiliser le sol trop friable de ce coteau sablonneux, le curé a fait planter cette année quarante mille jeunes plants de pins...**

Nous acceptons joyeusement son invitation d'aller avec lui visiter la *propriété*... À quatre heures, Jean-Baptiste Raizenne se présente avec sa charette devant la porte du couvent. Enjambant les hautes roues, nous grimpons à bord... et calant la petite Guilhelmine entre nous, nous nous mettons en route vers le domaine des Raizenne. C'était la fin d'octobre, mais le soleil était chaud, et le ciel de même que le lac étaient aussi bleu qu'en été. À la sortie du village, la route traverse de hautes dunes de sable, vestige d'une ancienne plage [de la mer de Champlain]. Pour stabiliser le sol trop friable de ce coteau sablonneux, qui sert à la fois d'ornement et de protection pour le village, le curé, un homme intelligent et affable, a fait planter cette année quarante mille jeunes plants de pins...

Puis nous prenons à droite, et entrons dans la forêt. Jean-Baptiste se fait alors plus loquace : « *Voici la*

*propriété du pauvre Ignace, s'écrie-t-il, la route que le captif a ouverte de ses propres mains!* »... Puis, un peu plus loin : « *Voilà la vieille maison, la maison d'Ignace! Oh que je l'aime...* » Et voilà qu'au bout d'un moment, nous entrons et découvrons l'intérieur même de cette maison qui a autrefois abrité nos deux captifs...

Vous dire l'émotion que j'ai ressentie... Assaillie de souvenirs jaillis d'un lointain passé, j'avais la tête qui tournait un peu. La jolie épouse et la mère de M. Raizenne nous ont reçues en toute simplicité, et nous ont priées de prolonger notre visite. Nous avons bu à la mémoire des captifs et à la santé de leurs descendants, un vin tiré du raisin de la vigne autrefois plantée par Ignace. Nous avons goûté l'eau de son puits. Nous avons mangé des pommes cueillies au seul pommier survivant du verger qu'il avait planté. Le point culminant de cet agréable après-midi s'est produit pour Jean-Baptiste lorsqu'il nous a présenté son fils unique, un garçon joufflu de neuf ans appelé Riseing Raizenne. Puis, après avoir pris une photo de la maison, nous sommes remontées dans la voiture et laissant la petite Guilhelmine en pleurs, nous sommes retournées au village...



Jean-Baptiste Raizenne  
vers 1910

Collection René Marinier p.s.s.

**Alice Baker**, historienne de Deerfield, et sa compagne **Emma Coleman**, ont pris cette photo de la Maison Raizenne lors de leur voyage à Oka en 1886.

Le lendemain, toute bonne chose ayant une fin, il en fut de même de notre inoubliable séjour à Oka. Le matin, nous sommes allées faire nos adieux au révérend père [Cuoq] et au curé et comme le presbytère était en réparation et que la porte du jardin était ouverte, nous avons pu aller déambuler un peu sous les arbres magnifiques. Comme nous étions à la pointe extrême du terrain, près de la croix au pied de laquelle se trouve un canon, j'ai taquiné le curé, lui signalant l'incongruité d'un tel canon sur le domaine des apôtres du Prince de la

paix. « *C'est pour tirer sur les païens* » a-t-il répliqué du tac-au-tac. « *Oh, s'est exclamée ma compagne, dans ce cas, heureusement que nous sommes de ce côté-ci et non devant.* » « *Mademoiselle, a-t-il répondu finement, nous ne tirons pas sur les hérétiques, nous prions pour eux.* » Sur quoi, nous primes congé.

Tiré de : Alice Baker, « A Day at Oka », dans *True Stories of New England Captives Carried to Canada during the Old French and Indian Wars*, 1897. La traduction est de Rosemarie Bélisle

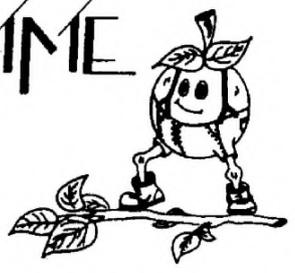


Maison Nims en 2001

Collection René Marinier p.s.s.

*John Nims, le demi-frère d'Abigail/Élisabeth, qui avait été fait captif en 1703 à l'âge de 25 ans, mais avait réussi à s'enfuir du Canada (voir p. 11), est retourné s'établir à Deerfield et y a construit une maison sur le terrain même qu'avait occupé la maison de son père. Cette maison existe toujours et la famille Nims y a vécu de génération en génération, jusque dans les années 1970. En 1910, Frederick C. Nims, un descendant de John, ayant lu le récit publié par Alice Baker, est venu à son tour renouer avec ses cousins du Canada. On le voit ici, devant la Maison Raizenne, en compagnie de Guilhelmine Raizenne, la fille de Jean-Baptiste.*

# Merci à nos commanditaires

 <p>Site Web : <a href="http://www.abbayeoka.com">www.abbayeoka.com</a></p> <p><b>Le Magasin de l'Abbaye</b> (La trappe d'Oka)</p> <p>Tél. : (450) 479-6170 1-866-479-6170</p> <p>1500, chemin d'Oka, Oka Qc J0N 1E0</p>	 <p><b>PIERRE BELISLE</b> PHARMACIEN</p> <p>135, rue Notre-Dame, Oka, Québec, J0N 1E0</p> <p>Membre affilié au réseau</p> <p>Tél. : (450) 479-8448 Fax : (450) 479-6166</p>  <p><b>CLINIQUE Santé</b></p>
 <p><b>Parc national d'Oka</b></p> <p>2020, chemin d'Oka Oka (Québec) J0N 1E0</p> <p>Tél. : (450) 479-8365 Télééc. : (450) 479-6250</p> <p>Internet : <a href="http://www.sepaq.com">htt://www.sepaq.com</a> Courriel : <a href="mailto:parc.oka@sepaq.com">parc.oka@sepaq.com</a></p> 	<p><b>JUDE-POMME</b></p>  <p><i>Jude B. Lavigne</i> 223, rang Sainte-sophie, Oka (Québec) J0N 1E0</p> <p>Pommes – Poires – Prunes</p> <p>Tél. : (450) 479-6080 – Fax : (450) 479-8212 – <a href="http://www.judepomme.com">www.judepomme.com</a></p>
	<p>« La Société d'histoire d'Oka joue un rôle important dans la mémoire de notre collectivité.</p> <p>Elle remplit auprès de nous une mission de sensibilisation et d'information sur notre passé tout en permettant de mieux éclairer le présent.</p> <p>Je souhaite que la Société d'histoire d'Oka et ses membres poursuivent encore longtemps leurs activités. »</p> <p><b>La députée Denise Beaudoin</b></p>  <p>Manoir Belle-Rivière ■ 8106, rue Belle-Rivière ■ Sainte-Scholastique ■ (Québec) ■ (450) 258-1014</p>



## Merci à nos commanditaires



### La Caisse populaire d'Oka

Édifice Vézina  
100, rue Notre-Dame  
Oka (Québec) J0N 1E0

*Pour la gestion de votre patrimoine,  
nous vous offrons les services  
d'un planificateur financier.*

Rencontrez M. Martin Houde, pl. fin.,  
Tél. : (450) 472-5200 – poste 440

Planificateur financier et représentant en épargne collective pour le compte de  
*Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc. cabinet de services financiers*

### CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA LTÉE

265, rue Saint-Michel  
Oka (Québec) J0N 1E0  
Tél. : (450) 479-8441  
Fax : (450) 479-8482



LE CENTRE DE LA RÉNOVATION



**LYSANNE CARON**  
(2854-2348 Québec inc.)  
1350 chemin Oka  
Oka, Québec  
J0N 1E0  
Tél. (450) 479-6846



### GARAGE DENIS DURAND ENR.

43, St-Dominique  
Oka (Québec) J0N 1E0  
Tél. : (450) 479-8825

**DENIS DURAND**  
Propriétaire

**LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE**

Bur.: (450) 479-6588  
Fax: (450) 479-6740

**ANTHONY SPINO**  
CELL: (514) 968-8890

### Spino Plomberie inc.

Chauffage • Radiant • Gaz Naturel • Propane  
Pompes • Traitement d'Eau



17 rue de la Pinède, Oka, QC J0N 1E0



### RE/MAX®

RE/MAX V.R.P INC.  
Courtier immobilier agréé  
Franchisé indépendant et autonome

**Jean-Pierre Masson**  
Agent immobilier affilié

128, Saint-Laurent, suite 201  
St-Eustache (Québec) J7P 5G1  
**Bur.: (450) 472-7220**

Fax : (450) 473-1900

Courriel : jmasson@remax-vrp.qc.ca  
www.remax-quebec.com



### Husereau & Frère 2000 S.E.N.C.

Luc et Mariette Husereau

211, rang Sainte-Sophie  
Oka (Québec) J0N 1E0

**Tél. : (450) 479-8762**

**Fax : (450) 479-1199**

**E-Mail : lucoka@sympatico.ca**





Texte au bas des armoiries :

Coupé, au chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au point d'Honneur, un doré or posé En tasce dans un lac d'azur

En Mi-partie, à dextre d'argent et à senestre De gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, Séparé par signet, avec les inscriptions : « Pro-Memoria » et « perio-Libro »  
André de Pagès

## Buts et objectifs de la Société

Grouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire d'Oka et sont désireuses de participer à des rencontres, études, recherches ou autres activités permettant de mieux connaître l'histoire d'Oka.

Soutenir l'intérêt de la population locale pour les événements et faits historiques qui ont marqué la naissance et le développement de la région.

Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.

Publier et diffuser ou susciter la publication et la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits et situations du passé ayant trait à la vie et aux mœurs de la population.

Favoriser la recherche et les visites éducatives sur l'histoire régionale en fournissant, dans la mesure du possible, aux différentes institutions, l'information et les documents de référence nécessaires.

Encourager l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.

Promouvoir la protection du patrimoine et effectuer des recherches sur la généalogie et l'histoire.

## Dépositaires à Oka

LE MAGASIN DE L'ABBAYE  
SUPERMARCHÉ MÉTRO  
LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA  
DÉPANNEUR À L'ENTRÉE DU VILLAGE  
CENTRE D'ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA

1500, chemin Oka  
31, rue Notre-Dame  
265, rue Saint-Michel  
11, rue Notre-Dame  
2017, chemin Oka



## Bulletin d'adhésion

DATE \_\_\_\_\_

Voici ma cotisation pour un an : Membre ..... 20 \$  Membre de soutien -- 50 \$ ou plus   
Couple ..... 30 \$  Montant inclus ..... \$

Ci-joint mon chèque pour un an : SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA  
2017, CHEMIN OKA, OKA QC J0N 1E0

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : ( \_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

La cotisation vaut pour l'année au cours de laquelle elle est payée et donne droit aux OKAMI précédents, s'il y a lieu. Cependant, une cotisation versée après le 1<sup>er</sup> novembre s'applique à l'année suivante. Le numéro de membre figure en haut à gauche dans l'étiquette d'adresse.

# La Famille Raizenne

Sixième, septième et huitième générations



Collection Famille Mark Raizenne

La famille Raizenne se porte bien et compte encore de fiers représentants.

Dans cette photo, à gauche, **Édouard Raizenne**, fils d'Eugène, lui-même fils d'Adrien, le frère de Jean-Baptiste (voir p. 27). À droite, **Mark Raizenne**, fils d'Édouard, et ses deux fils **Nicholas** (debout derrière) et **Zacharie** (devant).

Mark Raizenne habite la région d'Ottawa. Épidémiologiste en santé environnementale, titulaire d'un doctorat obtenu à la *Harvard School of Public Health*, il est directeur de projet aux Instituts de recherche en santé du Canada.



Société canadienne des postes  
Envoi de publications canadiennes  
Contrat de vente n° 0182842  
Port payé à Oka Qc J0N 1E0

EXPÉDITEUR :  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA  
2017, CHEMIN OKA  
OKA QC J0N 1E0